Texte détérioré



MAISONS MOBILES LAURIER: UN DOSSIER "MARÉCAGEUX"

A3



DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE

QUEL PRIX LA COLLABORATION DE LA FEMME?

A5

LE COURRIER DU SUD

DESSERVANT UNE POPULATION DE 450,000

l'Hebdomadaire régional au plus fort tirage au Québec

LAFLECHE - LONGUEUIL - ST-LAMBERT - LEMOYNE - PREVILLE - GREENFIELD PARK
BROSSARD - NOTRE-DAME-DU-SACRE-COEUR - BOUCHERVILLE - ST-HUBERT

MERCREDI 21 NOVEMBRE — WEDNESDAY NOVEMBER 21st 1979

Volum 33 — Numéro 32

THE SOUTH SHORE COURIER

Prix .15 cents

BIBLIOTHÈQUE LÉGISLATIVE 26 NOV PAR

QUEBEC'S BYELECTIONS

by Alan Magee



There has been jubilation in Liberal ranks over winning the three byelections in Bauce, Maisonneuve and Prévost. This is understandable. Voters turned overwhelmingly Liberal and discarded the PQ candidates. This shows, in our opinion, the complexity of the Québecois mentality.

The results of this vote do not necessarily mean a defeat for the PQ idealists, however. At least not in this writer's view. On the other hand we do not believe, as some PQ ministers have stated, that voters voted out of fear. Our analysis of the situation suggests that the Québecois want a better balanced National Assembly. They have not forgotten where the lopsided Bourassa regime led the province. They know that a conscientious opposition that is strong makes for better government.

We should not forget that Quebecers have never accepted to be dictated to. This is also why so many find the concept of Sovereignty-Association attractive, if it can be proved to work. A stronger opposition in Quebec should spur the government to explain more clearly what it means and make sure that its concept will work. At the same time, we are sure Quebecers generally do not wish to be completely separated from the rest of Canada.

Many Québecois are intrigued by the national furor which this concept has created. Prior to the advent of the PQ government, none of the

(cont. on page C9)

INJONCTION CONTRE MÉTROPOLITAIN-SUD

DÉMISSION DU DIRECTEUR DE POLICE DE LONGUEUIL

Place Longueuil

Rapport Poiré - Gagnon accepté



Dans 10 ans et au coût de $9 millions

Un véritable parc en milieu urbain pour Longueuil

La ville de Longueuil mettra dix ans et aura déboursé près de $9 millions pour l'aménagement du parc de la Base de plein air, incluant l'acquisition de terrains.

par Louise Legault

En effet, la ville vient d'adopter le plan d'aménagement de la Base de plein air dont le concept prévoit quatre pôles d'attraction soit le lac, la ferme, le centre d'activités physiques et le centre de la nature pour un coût approximatif de $3,5 millions. Longueuil a par ailleurs investi $500,000. pour différents travaux ainsi que $5 millions pour l'acquisition des terrains.

Cependant, comme l'explique un consultant de la firme Sodem inc., laquelle a élaboré le concept d'aménagement de la Base de plein air, l'équation globale entre les déboursés pour la ville et les revenus générés par les taxes des habitations construites en périphérie de la Base devrait s'égaler.

Le maire de Longueuil, M. Marcel Robidas, a par ailleurs précisé lors d'une conférence de presse présentant le projet global tenue à l'hôtel de ville le 19 novembre dernier, que le gouvernement du Québec pourrait apporter une contribution telle que celle accordée à la Communauté urbaine de Montréal pour l'aménagement de futurs parcs dans la

(Suite à la page C-9)

Nous avons appris avec regret le décès de Mme Marcelle Lamarre, né Reine Collette. Le Courrier du Sud et les Hebdos de la Rive-Sud désirent offrir leurs plus sincères sympathies à la famille éprouvée.

"THERE'S MORE THAN ONE WAY TO SKIN A CAT"

— STEPHEN OLYNYK

A5

EXCLUSIF AU COURRIER

CHRONIQUES PRE-REFERENDAIRES DES CHEFS DE PARTIS POLITIQUES

PARTI QUEBECOIS



René Lévesque

UNE NOUVELLE ENTENTE POUR UN MEILLEUR AVENIR

La Souveraineté-Association

A4

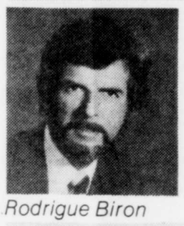
PARTI LIBERAL



Claude Ryan

Claude Ryan reprendra ses chroniques le 5 décembre

PARTI DE L'UNION NATIONALE



Rodrigue Biron

Le Livre blanc confirme le caractère aventureux et imprécis du projet péquiste

D7

PARTI DES TRAVAILLEURS

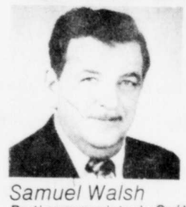


Gérard Lachance

Le PQ et l'indépendance

D6

PARTI COMMUNISTE



Samuel Walsh
Parti communiste du Québec

Un livre pas tout à fait immaculé

E2



Une résidente de Boucherville

GINETTE RENO

Après 20 ans de métier

Un texte de Marie-Josée Emard
Photos Bernard Brault

D1

ENCARTS DANS LES "COURRIER" CETTE SEMAINE

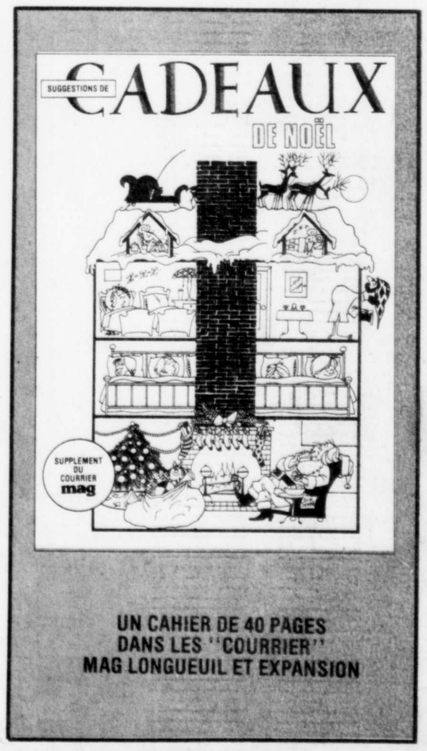
BONIMART
DOMINION
EATON
GALERIES COUSINEAU
PLACE PORTOBELLO
WOOLCO
SUPPLEMENT CADEAUX

Le 22 et 23 novembre à Longueuil

Colloque sur la violence envers les femmes, les enfants et dans la pornograhie

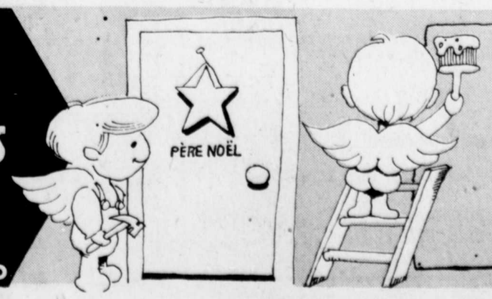
UN TEXTE DE LOUISELLE TREMBLAY
ET PHOTO DE CLAUDE BEAUBIEN

A5



UN CAHIER DE 40 PAGES
DANS LES "COURRIER"
MAG LONGUEUIL ET EXPANSION

LES PROMENADES ST-BRUNO
FACILE D'ACCÈS • INTERSECTION 116 ET 30



Oh! Oh! Oh! Oh!
"Je serai là pour toi
Tu seras là pour moi,
Viens!"
Le Père Noël
(cour centrale 2e niveau)

170 MAGASINS
EATON • LA BAIE
SIMPSONS
MIRACLE MART
STEINBERG

potinages & patinage

par Lucien Beauregard

LES OPTI-MOTS DE ST-HUBERT

La chronique pour "gens sérieux" du bulletin Optimiste de St-Hubert nous apprend qu'aujourd'hui, dans les écoles, on donne moins la fessée qu'autrefois. Mais il faut avouer que les élèves y apprennent moins de choses. De sorte que ce que les enfants gagnent à un bout, ils le perdent à l'autre.

SYMBOLE DU TEMPS

D'un auteur inconnu cité par Maurice Nadeau dans le bulletin des Optimistes Jacques-Cartier;

Prenez le temps de penser, c'est la source du pouvoir.
Prenez le temps de jouer, c'est le secret de l'éternelle jeunesse.
Prenez le temps de lire, c'est la source du savoir.
Prenez le temps d'aimer et d'être aimé, c'est une grâce de Dieu.
Prenez le temps de rire, c'est la musique de l'âme.
Prenez le temps de donner, la vie est trop courte pour être égoïste.
Prenez le temps de travailler, c'est le prix du succès.

CONSOMMATEUR

Un exposé du Shell Canada sur les réserves de pétrole et de gaz au Canada, nous apprend que la consommation d'énergie par habitant au Canada est la plus forte au monde, surtout à cause de la rigueur du climat et de l'échelle du pays.

En 1978, la consommation d'énergie, sous toutes ses formes, de chaque citoyen canadien était évaluée à l'équivalent de 8,7 tonnes (64 barils) de pétrole.

C'était la consommation de pétrole et de gaz qui venait en tête, représentant presque 65 pour cent de la demande globale d'énergie. Même en l'an 2000, elle atteindra encore 50 pour cent.

Au second rang viennent les Etats-Unis avec 8.5 tonnes et au bas de l'échelle l'Italie qui ne consomme que 2,4 tonnes.

AU NORD DU SOLEIL

Les Editions Héritage lancent le premier roman de Tex Lecor "Au nord du soleil" le 6 décembre prochain, ainsi que l'agenda astrologique de Marylène. Les illustrations sont de Louise Pomminville.

INCROYABLE

A peu près tout le monde se sent attiré par un petit animal à l'air innocent, mais ce que je trouve difficile à digérer, est l'histoire de ce petit chiot bâtard collie-berger allemand qui s'était jeté sur la petite Amy Anicic, âgée de 2 mois, qui était tombée de son berceau tandis que sa mère dormais. Le bébé perdit un doigt et les deux oreilles et subit de profondes coupures au visage, aux bras et au cuir chevelu. Un porte-parole de la Société humanitaire de l'ontario, M. Tom Hughes rapporte qu'une centaine de personnes s'étaient offertes pour adopter le petit chien et que c'est une famille vivant dans un village ontarien qui avait été sélectionnée avec soin pour adoption. Il semble que personne ne s'est apitoyé sur le bébé qui devra grandir avec un doigt et deux oreilles en moins. Drôle de société.

DE BONS SOUVENIRS

Récemment décédait Dimitri Tiomkin, auteur d'au moins 160 trames musicales de films et récipiendaire de quatre Oscars notamment pour le célèbre "High noon" et son inoubliable chanson thème "Do not forsake me oh my darlin" Les autres mélodies primées au cinéma furent pour: "The Alamo" - "The old man and the sea" - "The high and the mighty".

Tiomkin est mort à Londre à l'âge de 85 ans. Si je souligne ce décès, à travers quantité d'autres nouvelles, c'est qu'un auteur, devient comme un ami quand ses oeuvres occupent une grande place dans vos loisirs et vos souvenirs. Au début de sa carrière, Tiomkin était pianiste de concert et donna la première présentation Européenne du "Piano concerto in F" de George Gershwin à Paris. Né en Russie, c'est au Conservatoire de St. Petersbourg qu'il étudia avec les professeurs Alexander Glazounov et Felix Blumenfeld, ce dernier également professeur de Vladimir Horowitz.

LES TRACES DU PASSE

"Les traces du passé" est un livre de 200 pages qui se présente comme un bilan complet de 15 années d'activités et de recherches en archéologie historique au Québec. L'auteur, François Picard est lui-même archéologue et journaliste. Les principaux chantiers de fouilles: les Forges de Saint-Maurice, la place Royale, le parc de l'Artillerie, certains sites de la Côte-Nord ou de la Vallée du Richelieu, sont tous de discipline récente, le début des chantiers datant de 1964.

LE PIQUE-NIQUE SUR L'ACROPOLE

Des femmes contemporaines se réunissent la nuit sur le site archaïque de l'Acropole en face du portique des Caryatides pour s'entretenir de leurs sexualités. Ainsi, jadis, dans la Cité antique, des hommes s'étaient rassemblés autour d'un banquet pour parler de l'amour. Qu'y a-t-il de changé? L'amour? La sexualité? Ou bien une prise de parole émergeante d'un lieu de jouissance? Aux éditions VLB qui lance ce roman de 244 pages de Louky appartient à ce groupe politique de nous que les oeuvres suivantes: Race de Monde et Les grands-pères de Victor-Lévy Beaulieu; La maudite galette de Denys Arcand; De la contradiction de deux étreintes par François Martel; Bernadette et Juliette par Elisabeth Bourget.

SPECIAL BOREAL

Pour ceux qui sont intéressés par l'histoire du Québec, quelques suggestions; l'histoire du Québec contemporain des auteurs Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert; Une société de l'ambiguité par Daniel Latouche; La fête continue par Vincent Lemieux (la vie politique au Québec de la révolution tranquille au référendum); Massicotte et son temps par Bernard Genest; Québec romantique par André Duval; Le Canada français: son évolution historique par Jean Hamelin couvrant la période de 1497 à 1967. Le catalogue des Editions Boréal Express - automne '79 fourmille de titres relatants ou commentants notre histoire.

DES P'TITES VITES

Est-ce que ton grand-père court encore après les femmes? -Moins qu'avant, nous avons enlevé les roues de sa chaise roulante. Ce type était tellement paresseux que pour sa nuit de noces, il s'enregistra dans un hôtel de San Francisco et attendit un tremblement de terre.

La nouvelle mariée se plaignait à son médecin des "pilules" qu'il lui avait prescrites. "Elles ne doivent pas être de la bonne grandeur, elles ne font que tomber!"

Ils m'ont donné un boni pour le temps des Fêtes. Ils m'ont donné un chèque. Ils ont ajouté: l'année prochaine, si ça va bien, on le signera.

Le meilleur temps pour acheter une automobile usagée, c'est quand elle est neuve!

Sais-tu quand et qui a inventé la comptabilité? -Ca été inventé dans le paradis terrestre, quand Adam a dit à Eve: "tourne la feuille, je veux faire une entrée".

Une jeune fille: peux-tu me tatouer un chat sur mon genou? L'artiste: j'ai mieux que ça... les tatouages de girafe sont en réduction cette semaine.

J'admire les hommes qui sont assez honnêtes pour admettre leurs défauts. Si j'en avais, je serais le premier à les admettre.

"Des p'tites vites" sont extraites de "Une p'tite vite" de Gilles Latulippe aux Editions de l'homme.

DEUX NOMS A RETENIR

Gauvin et Rodrigue. Deux chefs syndicaux qui incitent verbalement à défier la loi 62 qui interdit pour un temps la grève générale illimitée du front commun.

Est-ce que le gouvernement sévira ou passera l'éponge?

Sa grande magnanimité a déjà fait économiser des millions de dollars aux syndicats condamnés en ont-ils été reconnaissants? Nous en avons la réponse aujourd'hui. Les apprentis politiciens ont de ces naïvetés qui tiennent du juvénile. Le front commun se donne le pouvoir de réclamer n'importe quoi et faute d'obtenir ces réclamations, il peut tout paralyser.

En d'autres termes, ceux qui sont élus pour gouverner, se font gouverner par les syndicats.

Quelle est la solution? Personne ne l'a trouvé encore.

Entre temps, la moitié du budget du gouvernements (nos taxes) soit environ 5 milliards de dollars s'en vont aux fonctionnaires qui recommencent grèves après grèves. Il n'y aura jamais de fin à ce système de fous, semble-t-il. Pour les prochaines 16 années nous sommes condamnés à des gouvernements de 3 ou 4 ans. Les libéraux ont créé ce problème avec Lesage, il appartient à ce groupe politique de nous en sortir avec une solution miracle.

A St-Hubert

Homme battu et mordu au dos; vol dans un dépanneur

Vers 22h55 vendredi dernier, un homme se présente au dépanneur Martine situé au 5692 boulevard Davis à St-Hubert. Il achète deux bouteilles de bière et quitte les lieux. Cinq minutes plus tard, il réapparaît, cette fois armé d'un revolver. Il somme le préposé à la caisse de lui remettre les recettes de la journée. Il s'enfuit avec un montant de $100.

Toujours dans la soirée de vendredi, le résidant du 3295 rue Mont-Royal à St-Hubert reçoit la visite d'anciens amis. Ils ne s'agissait sûrement pas d'une visite de courtoisie puisque les trois individus en question, après l'avoir battu et mordu au dos, lui dérobaient trois chaînes en or. Il faut toutefois préciser que les quatre hommes avaient eu, par le passé, quelques différends. La victime aurait, selon certines informations, témoigné contre l'un de ses agresseurs.

En plus de mettre la main au collet de ces trois individus, les policiers de St-Hubert ont effectué quelque 344 autres interventions la semaine dernière. Parmi celles-ci, un fait assez inusité, ils ont retrouvé 12 véhicules volés alors que seulement 4 avaient été signalés. Précisons, que plusieurs véhicules en question appartenaient à des personnes demeurant à l'extérieur du territoire de la Sûreté Municipale de St-Hubert...

Les différents appels enregistrés au poste la semaine dernière se répartissent comme suit: 24 alarmes déclenchées inopportunément, 15 personnes malades ou en difficulté, 12 disparitions (toutes ces personnes ont été retrouvées), 5 arrestations sur mandat, 31 troubles de famille ou chicanes entre voisins, 16 infractions aux règlements municipaux, 46 accidents matériels et 11 avec blessés, 10 délits de fuite, 29 vbols simples, 32 par effraction et 5 arrestations pour conduite avec facultés affaiblies. D'autres interventions pour troubles divers viennent compléter la longue liste.



Tous les jeudis à 20h30, la télévision de Radio-Québec présente "BabillART", un magazine culturel qui fait le bilan de l'activité artistique québécoise. Cette émission animée par Reine Malo est réalisée par André David. Josée Harpin et Louise Roy y travaillent comme recherchistes-animatrices, Claude Roussin est scénariste et Marie-Claude Chénier assume le poste de script. Claude Grenier réalise, quant à lui, les dossiers hebdomadaires. Sur la photo, Reine Malo et Josée Harpin, deux visages bien connus de "BabillART". Tout un monde à regarder à la télévision de Radio-Québec, canal 15 Québec, canal 17 Montréal, canal 30 Hull ou sur le câble (8).



L'objectif": des dossiers d'affaires publiques à Radio-Québec

Tous les mercredis à 20h, à la télévision de Radio-Québec, Gilles Gougeon, Simon Durivage et Marie-Hélène Poirier animent **"L'objectif". Cette émission d'affaires publiques analyse en profondeur un sujet ou un événement qui peut avoir un impact sur les citoyens québécois. Ces dossiers sont constitués d'un reportage sur films suivi d'un débat en studio réunissant les principaux acteurs et les intervenants intéressés par le sujet. La réalisation est assurée par Pauline Payette (producteur délégué), Luc Harvey, Jean Rousseau et Pierrette Villemaire. "L'objectif", tout un monde de dossiers passionnants à regarder à la télévision de Radio-Québec, canal 17 Montréal, ou sur le câble (8).**

NOMINATION



La compagnie **DONAHUE**, fabricant de pâtes et papier, de Clermont, Québec, annonce la nomination de **Jean Baril** au poste de coordonnateur des projets "énergie et environnement". Au service de la compagnie depuis 1975, **Jean Baril** est ingénieur-chimiste diplômé de l'école Polytechnique de Montréal.
Auparavant, il résidait à Longueuil.

EXAMENS D'ADMISSION
pour septembre 80
SAMEDI, 1er décembre 1979
* *Institution privée reconnue et subventionnée*
* *Cours secondaire général*
* *Garçons et filles*
* *Composez 651-6910 pour recevoir un formulaire*

ECOLE SECONDAIRE MONTAIGNE
453 Ste-Hélène Longueuil J4K 3R3

LE COURRIER DU SUD
THE SOUTH SHORE COURIER
Hebdomadaire bilingue
Bilingual weekly Newspaper
édité par La Cie d'imprimerie et de publication de la Rive-Sud Ltée.
267 ouest, rue St-Charles Longueuil
674-6251
Jean-Paul AUCLAIR
Directeur-fondateur
Jules Racine
Gérant
Lucien Beauregard
chef de la rédaction
Agence de Presse Rive Sud Ltée.
463-2730
Abonnement annuel
Annual subscription
$52.00
Autorisé comme envoi postal de 3e classe, sous le permis 114 Longueuil, Qué.
Imprimé par Imprimerie Dumont 9130 Boulevard Boivin, Ville LaSalle.

Nécrologie

CHARRON (Paul)
A Longueuil, le 16 novembre 1979, à l'âge de 61 ans, est décédé Paul Charron, époux de Marguerite Messier. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants Micheline, Jocelyne, épouse de Jean-Pierre Papineau et 2 petits-enfants.

La direction des funérailles a été confiée à la Résidence Darche & Fils.

NOMINATION



Le conseil d'administration de la Caisse Populaire de Laflèche est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Sylvain Pageau, au poste de président. Cette nomination entre en vigueur immédiatement.

COLLERETTE (Reine)
A Longueuil, le 17 novembre 1979, à l'âge de 82 ans, est décédée Reine Vincelette, épouse de feu Henri Collerette. Elle laisse dans le deuil ses enfants Marcelle (épouse de Gilles Lamarre), Denise, André (époux de Yolande Lettre), Maurice (époux de Suzanne Emard), ainsi que 4 petits-enfants José et Sylvie Lamarre, Louise et Christiane Colleretте.

La direction des funérailles a été confiée à la Résidence Darche & Fils.

DAGENAIS (Raymond)
A Boucherville, le 17 novembre 1979 à l'âge de 55 ans, est décédé M. Raymond Dagenais, époux de Denise Bouchard, demeurant à Boucherville. outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Josée, épouse de Normand Hébert, ainsi que Nicole.

DUFRESNE (Marie-Anne)
A St-Lambert, le 10 novembre 1979 à l'âge de 100 ans, est décédée Mme veuve Octavien Dufresne, née Marie-Anne Cormier, demeurant à St-Lambert. Elle laisse dans le deuil ses filles; Mme Jean-Paul Martin (Lucette), Mme Paul La Palme (Suzanne), sa belle-fille Mme Rita Girard-Dufresne, et ses petits-enfants; Johanne Martin-Godbout, Claude et Yvan Martin.

FONTAINE (Lucien)
Subitement à Brossard, le 16 novembre 1979 à l'âge de 71 ans, est décédé M. Lucien Fontaine, employé du Gouvernement du Québec, époux de Lucille Bélisle, demeurant à Brossard, autrefois de Verdun. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: Lise, Liane et René, son frère Lionel, époux de Cécile Boyer, sa soeur Mlle Simone Fontaine, ainsi que de nombreux beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces et amis.

LAGUEUX (Robert)
A Boucherville, le 16 novembre 1979, à l'âge de 34 ans et 5 mois, est décédé M. Robert Lagueux, technicien à Télé-Métropole, époux de Thérèse Bourque, demeurant au 588 de la Vérendrye. Il laisse dans le deuil, sa mère Mme May Lagueux, sa soeur Ghyslaine Bouchard (son époux Lionel), son frère M. Maurice Lagueux (son épouse Gisèle Houjle), son beau-père M. Jean-Paul Bourque (son épouse Lauretta Desrochers), ses neveux et nièces.

LAVOIE (Alfred)
A St-Hubert, le 18 novembre 1979 à l'âge de 73 ans, est décédé M. Alfred Lavoie, époux de Lilianne Thibeault. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Jean-Guy (époux de Simonne Lanthier), Suzanne (épouse de Louis Brunet), Huguette (épouse de Claude Edmond), 11 petits-enfants, 1 arrière-petite-fille.

La direction des funérailles a été confiée à la Résidence Darche & Fils.

LEVESQUE (Yves)
A Longueuil, le 13 novembre 1979 à l'âge de 20 ans, est décédé Yves Lévesque, fils bien-aimé de M. Lucien Lévesque et de Pauline Boulet. Outre ses parents, il laisse sa soeur Jocelyne et sa grand-mère Mme R. Lévesque, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines.

ST-GERMAIN (Gilbert)
A St-Hubert, le 15 novembre décédé M. Gilbert St-Germain, époux de Maria Gramaldi, demeurant 455, Holmes, St-Hubert.

La direction des funérailles a été confiée à la Résidence Darche & Fils.

SPECIALITE TRADUCTION
Service bilinguisme
CONFIDENTIEL
De tous genres
687-0933
ou
C.P. 283
St-Martin, Chomedey
H7T 1V5

Ecole secondaire Saint-Paul de Varennes
Institution privée d'intérêt public dirigée par les frères des écoles chrétiennes
Externat: Garçons et filles
COURS SECONDAIRE SECTEUR GENERAL
Voies: régulière et enrichie
Examen d'admission (coût: $5.00)
A) SECONDAIRE I:
1-8-15 décembre 1979 à 9.00 am
B) SECONDAIRE II A V:
23 février 1980 à 9.00 am
Apporter le dernier bulletin de l'année en cours et le bulletin complet de l'année 1978-79
STATIONNEMENT DANS LA COUR
Renseignements supplémentaires:
Fr. Gilles Berger, Directeur des études
235, rue Ste-Anne (C.P. 320) Varennes Co. Verchères P.Q. JOL 2P0 (514) 652-2941

COLLÈGE FRANCAIS
185 OUEST RUE FAIRMOUNT
METRO LAURIER
— Reconnu d'intérêt public (secondaire-collégial)
— Mixte - Programme et examens du ministère - Année scolaire 1980-81
OUVERTURE DE LA PERIODE DES INSCRIPTIONS AU SECONDAIRE I
(SEPTEMBRE 1980)
- Places disponibles: 200
- Procédure d'inscription:
  — Communiquer avec le secrétariat
  — Se présenter avec l'étudiant... et les bulletins
  — Etude immédiate et individuelle de chaque dossier. Tests ou examens d'entrée si nécessaire.
- Transport scolaire: le CF assure le transport des étudiants à partir des principales villes de la Rive-Sud (St-Hilaire, St-Bruno, St-Julie, St-Hubert, Brossard, Boucherville, St-Lambert et Longueuil).
- Pensionnat:
  — Primaire: à Longueuil 1391 rue Beauregard
  — Secondaire: à Montréal (-près du Collège Central)

AUTRES INSCRIPTIONS
PRIMAIRE (1ere A 6e ANNEE) A LONGUEUIL OU A MONTREAL
SECONDAIRE II III IV ET V
(QUELQUES PLACES DISPONIBLES A CES NIVEAUX POUR 1979-80)
COLLEGIAL I ET II
(SESSION D'HIVER 1980 ET QUELQUES PLACES CET AUTOMNE)

A TITRE D'INFORMATION:
— Le Collège Français reçoit une majorité d'élèves Canadiens-Français (2,500 à 3,000)
— Les programmes d'études et les examens sont ceux de la Province de Québec.
— Le Collège Français est un des rares Collèges privés ou les cours sont décloisonnés avec promotion par matières.
— Le Collège Français assure avec ses autobus scolaires, le transport à des prix très abordables.



TRAJET DES AUTOBUS SCOLAIRE:
ST-HILAIRE, BELOEIL, ST-BASILE, ST-HUBERT
STE-JULIE, ST-BRUNO, BOUCHERVILLE, LONGUEUIL, MONTREAL
BROSSARD, LAFLECHE, GREENFIELD PARK
PREVILLE, ST-LAMBERT, VILLE LEMOYNE
Pour renseignements, inscriptions et prospectus:
272-0754 - 272-1455 - 272-3848 - 274-9401

Par le revirement de Defoy

Le bail emphytéotique de la Place Longueuil se poursuit moyennant une indemnité

par Louise Legault

Le Parti municipal de Longueuil vient de goûter aux premières affres de la minorité dans l'opposition alors que le rapport de MM. Poiré et Gagnon, respectivement directeur général de la ville et directeur des finances, concernant le bail emphytéotique de la Place Longueuil, a été adopté à 10 voix contre 8, en y amendant toutefois une clause d'indemnité.

L'amendement proposé par le conseiller Jacques Bouchard lors de l'assemblée du conseil du 19 novembre a été à l'effet d'imposer un taux de taxation sur la valeur de $3 millions, selon les conditions du bail devant être remplies le 17 mai 79.

En effet, les propriétaires devaient construire pour une valeur de $3 millions sur le terrain adjacent à la Place Longueuil et le conseil a majoritairement demandé une indemnisation selon les investissements qui étaient prévus.

C'est ainsi que l'indemnisation réclamée par la ville atteint maintenant $115,000 payable par les propriétaires, soit Campeau corporation et Carrefour Longueuil. Il reste donc aux propriétaires à signifier leur accord sur cette décision et les travaux d'agrandissement du centre commercial pourront se concrétiser.

Revirement

Ce revirement a soulevé maintes réflexions de la part du Parti municipal. M. Jacques Finet, qui avait demandé par voie de résolution que la ville mette fin au bail emphytéotique du 17 novembre 1975, a fait valoir que c'était $1,400,000. que la ville pouvait aller chercher en tenant compte de l'évaluation du terrain.

"C'est une combine de dernière minute et je demande au Parti civique de voter contre cette proposition. Et si c'est accepté, je demande au maire de mettre son véto" de dire M. Finet.

Le porte-parole du Parti municipal, M. Roger Ferland, s'est pour sa part interrogé à savoir qui avait négocié cette offre. "J'ai l'impression que les négociations ont été faites par des échevins. Nos fonctionnaires n'avaient pas ce mandat. Ca arrive comme ça, quelques minutes avant qu'il y ait le vote. Nous n'avons pas été consultés. Je trouve ça dégueulasse" s'est-il exclamé.

Quant au conseiller Lorenzo Defoy, celui-là même qui a pesé dans la balance pour faire adopter la proposition, il a expliqué son changement d'attitude.

"La dernière fois, j'étais contre. J'ai reçu des appels et j'ai repensé à tout ça. Des terrains vacants ça ne rapporte pas à la ville et je doute qu'il y ait d'autres preneurs pour ce terrain. On n'a pas le droit de laisser aller des taxes comme ça. Je dois travailler pour l'intérêt de la population et je vote pour la proposition" de dire M. Defoy.

Suite à l'adoption de cette proposition, le Parti civique ainsi que MM. Briand et Bouchard, ont voté en faveur de l'embauche du gendre de M. Defoy, M. André Chapdeleine qui avait été avisé de sa fin d'emploi pour la ville de Longueuil dans le rapport de la direction du personnel daté du 14 juillet 1978.

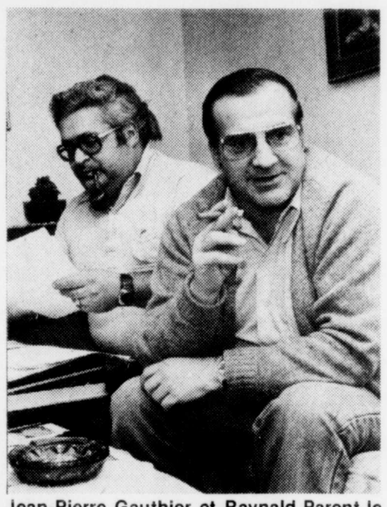
Comme il manquait dix-huit heures à M. André Chapdeleine pour obtenir sa permanence, le conseiller Bouchard a proposé le réengagement de M. Chapdeleine et a demandé que sa permanence soit établie après dix-huit heures de travail alors qu'habituellement la ville de Longueuil demande six mois consécutifs de travail à la satisfaction de l'employeur pour obtenir une permanence.

L'Association des propriétaires de maisons mobiles Laurier est résolue à vider le dossier "Marécageux" de la dictature Le Marquis/ Modlivco

par Raymonde Bellerive

Quelques 115 propriétaires de maisons mobiles installées dans le Parc Laurier à St-Hubert ont décidé de rendre public le dossier marécageux de la dictature Le Marquis / Modlivco qui traîne, pour des raisons pour le moins nébuleuses, depuis trop longtemps déjà.

Le Parc Laurier où 400 propriétaires ont installé leurs maisons mobiles est propriété de la compagnie Les Maisons Mobiles Le Marquis Ltée, une filiale en propriété exclusive de Modlivco Inc., une compagnie ontarienne qui loue des terrains pour un loyer mensuel qui était de $55. en 1971 et que cette compagnie veut maintenant hausser à $80.



Jean-Pierre Gauthier et Raynald Parent le président de l'Association des propriétaires de maisons mobiles Laurier ont monté un dossier plus que consistant contre Les Maisons Mobiles Le Marquis. (photo Bernard Brault).

Cette augmentation qui pourrait à prime abord sembler à peu près raisonnable devient non seulement injustifiée mais bien scandaleuse compte tenu de l'état des lieux qui s'apparentent davantage au parc à vaches qu'à un parc résidentiel.



Le "centre social" est une ruine infestée de vermine. (photo Bernard Brault).

Alors que tout est sec partout, il est nécessaire de porter des bottes pour circuler dans le parc où les rues non pavées et non entretenues d'un terrain marécageux sont devenues des ruelles boueuses et hasardeuses pour les automobilistes qui doivent y circuler.

QUANTZ ET MCTAVISH SE MOQUENT DE LA REGIE

MM. E.J. Quantz et Donald W. McTavish respectivement président et vice-président de Maisons Mobiles Le Marquis Ltée qui voient les hausses de loyer contestées devant la Régie des Loyers par l'Association des propriétaires de maisons mobiles du parc Laurier se paient la gueule des fonctionnaires depuis une vingtaine de mois déjà.

A coup de factures grossièrement exagérées, de dossier disparu, de pressions auprès des locataires pour leur faire annuler toute demande de prolongation de bail présentement pendante à la Régie, ils ont réussi jusqu'à présent à faire végéter une cause que leurs locataires sont bien résolus à défendre coûte que coûte.

"On vit sur une maudite tension", mentionnaient la semaine dernière le président de l'Association M. Raynald Parent et un des membres M. Jean-Pierre Gauthier qui, parce qu'ils ont monté un dossier plus que consistant contre Les Maisons Mobiles Le Marquis, sont victimes, comme d'ailleurs à peu près tous les membres de l'Association, de pressions indues de la part de la compagnie.

Leur cause sera d'ailleurs entendue en appel à Longueuil d'ici quelques semaines et avec le concours de Me Michel Lamarre de l'Aide juridique, ils ont bien l'intention de prouver l'exploitation abusive d'une compagnie qui ne respecte même pas les promesses qu'elle a faites au moment de l'achat des maisons mobiles par des acquéreurs qui sont vite devenus en proie à l'insatisfaction, au mécontentement, à la méfiance, à l'agressivité et à la tension.

UNE LISTE QUI N'EN FINIT PLUS DE PLAINTES ET DE GRIEFS

En plus de contester la hausse du loyer, les locataires de terrains du Parc Laurier ont porté plainte à la Ville de St-Hubert pour obliger la compagnie à faire le nécessaire pour que les quelques 1,000 personnes qui vivent au parc situé à St-Hubert aient enfin des conditions de vie décentes.

Le maire Racicot et le conseiller Mongeau ont démontré une certaine sympathie à l'Association, mais en fait la Ville n'a même jamais donné suite à la demande de l'Association qui voulait obtenir le plan d'aménagement du parc où on ne respecte présentement pas les normes municipales qui exigent, par exemple, 6 pieds et demi de cour latérale; 400 maisons mobiles sont entassées dans un espace prévu pour 300.



400 maisons mobiles sont "squeezées" dans un espace prévu pour 300. (photo Bernard Brault).



Le terrain en arrière du parc est utilisé comme dépotoir. (photo Bernard Brault).

Le terrain en arrière du parc est utilisé comme dépotoir et le centre social est une véritable porcherie en infestée de vermine.

Soit dit en passant, le montant des taxes municipales supposément payées par la compagnie et déclaré à la Régie ne correspond pas à celui inscrit sur la liste certifiée de la Ville de St-Hubert. Dans les états financiers présentés par les Maisons Mobiles Le Marquis pour justifier l'augmentation de loyer plusieurs points devront d'ailleurs être éclaircis au moment de l'appel.

Pour ajouter au dossier marécageux Le Marquis / Modlivco, le CN qui est maintenant propriétaire d'une partie du terrain du parc Laurier menace la compagnie d'intenter des procédures contre les Maisons Mobiles Le Marquis qui exploite illégalement son commerce de location de terrains sur la propriété du CN.

Dans la lettre que le CN a fait parvenir aux avocats des Maisons Mobiles Le Marquis à ce sujet, on mentionne même que cette compagnie aurait tenté d'obtenir de ceux qui occupent le terrain du CN la signature d'un document qui lui aurait permis d'éviter de payer quelque loyer que ce soit au CN.

Plusieurs maisons mobiles installées dans le parc du boulevard Laurier sont en vente. De rendre publiques les conditions de vie qui y prévalent ne facilitera certes pas ce genre de transaction. Mais l'Association des propriétaires de maisons mobiles Laurier Inc. tient à sensibiliser, via les media d'information, le public en général, les acheteurs éventuels de maisons mobiles, la Ville de St-Hubert et la Régie des Loyers au régime d'injustice et de dictature imposé par les Quantz et McTavish à des gens qui ont acheté de ces maisons avec la conviction qu'ils vivraient en paix dans un parc bien entretenu et qui depuis, "pataugent" dans des problèmes dûs à la mauvaise foi de la compagnie Les Maisons Mobiles Le Marquis.

L'Association a de plus l'intention de continuer à publiciser ce dossier et à tenir la population au courant des développements au fur et à mesure que s'ajouteront des épisodes à ce roman fleuve "boueux".

Gendron démissionne

Le conseil voit à la formation d'un état major

par Louise Legault.

Ayant accepté la démission du directeur responsable de la direction de police de la ville de Longueuil, M. André Gendron, datée du 16 novembre, le conseil a immédiatement vu à la formation d'un état major pour la police.

Cette démission a pris le conseil par surprise et celui-ci a dû se retirer pendant près d'une heure au cours de l'assemblée de lundi dernier pour aller discuter de la question.

M. André Gendron, qui avait été prêté à la ville de Longueuil en 75 par la Sûreté du Québec retournera donc à son poste initial à la SQ. Depuis le mois de septembre, il était en congé de maladie et on se rappellera qu'à ce moment, la Fraternité des policiers de Longueuil avait demandé son congédiement.

Selon le maire Robidas, les représentants de la Fraternité des policiers se sont dit peinés d'apprendre la nouvelle et ne s'attendaient pas à cette décision. Ils auraient par ailleurs affirmé qu'ils s'allaient collaborer avec la ville.

Etat major

Suite à la nouvelle de la démission du chef, le conseil a procédé de façon à former un état major pour la police de Longueuil. Cette décision signifie que dorénavant ce ne sera plus un seul homme qui prendra les décisions mais bien un groupe.

Pour arriver à cette formation, le conseil a donné des avis de motion quant à la création du poste de directeur adjoint à la direction de la police et au recrutement qui s'impose ainsi qu'à la création de la fonction d'inspecteur et au recrutement de quatre inspecteurs.

Le directeur du personnel a par ailleurs été mandaté pour recruter un directeur responsable de la direction de la police pour Longueuil.

De plus, le maire de Longueuil a été mandaté pour exercer une supervision du fonctionnement de la direction de la police.

Assemblée générale des membres du PLQ

Tous les membres du Parti libéral du Québec, comté de Chambly, sont convoqués à L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION, mardi le 27 novembre prochain, à dix-neuf heures trente (19h30), au restaurant le Kweilin (route 116) à Saint-Basile-le-Grand.

A cette occasion, nous aurons le plaisir d'accueillir un invité surprise, membre de l'Opposition officielle à l'Assemblée nationale, et d'élire nos délégués au Congrès général du Parti libéral du Québec qui se tiendra les 29 février, 1er et 2 mars 1980, au Reine-Elizabeth à Montréal.

Ces délégués représenteront le comté de Chambly aux différents ateliers de discussion ainsi qu'à la plénière lors du congrès et s'exprimeront sur la position constitutionnelle du Parti libéral du Québec qui sera dévoilée sous peu.

Budget...

les fonctionnaires sont appelés à sortir de la municipalité par affaire.

L'étude du budget devrait normalement se poursuivre jusqu'à dimanche prochain, le 25 novembre.

Première réunion le 2 décembre

L'Equipe populaire de Brossard veut se constituer en parti

L'Equipe populaire de Brossard qui vient de faire connaître à la population ses réalisations dans une analyse de son programme, publiée sous le titre: "Un an après", jettera les bases d'une organisation politique permanente dimanche le 2 décembre prochain, lors d'un brunch à la cafétéria de l'école Pierre-Brosseau.

L'Equipe populaire veut se prévaloir des dispositions de la Loi 44 sur les partis politiques pour se constituer en parti politique municipal. Les participants de cette première assemblée seront appelés à se prononcer sur la fondation d'un parti municipal, à Brossard, et à élire les administrateurs du premier comité exécutif du parti. Les objectifs, les structures et la charte du parti de l'Equipe populaire de Brossard seront ultérieurement élaborés par l'exécutif qui soumettra le fruit de ses travaux aux membres, lors d'une assemblée générale qui se tiendra au printemps 1980.

Une partie du financement sera assurée par l'émission d'une carte de membre, au prix de $2 et valide pour une année, qui sera lancée le 2 décembre, lors de cette première rencontre des "militants" de l'Equipe populaire de Brossard.

SERVICE DE PHOTOCOPIES
XEROX
267 OUEST, ST-CHARLES
LONGUEUIL

VENTE Sansui

AU-417B
Amplificateur 65 watts
RMS par canal

FR-D3B
Table tournante à
entrainement directe
Semi-automatique

SPX-6700
Haut-parleur
130 watts 4 voies



Prix suggéré
$1599.00

SPÉCIAL
$1299.00

EN OPTION:
TU-417
Syntonisateur Spécial: $369.00

SEMAINE
DES
AUBAINES
Sansui

• SERVICE • GARANTIE À NOTRE ATELIER • COMPTOIR DE PIECES

A LA GRANDE ENSEIGNE VERTE
LESSARD
2219 CHEMIN CHAMBLY LONGUEUIL 677-8984

F. FARHAT, o.o.d.
OPTICIEN D'ORDONNANCES
Le consommateur d'abord
On vous offre:
• qualité
• service
• bon prix
ESCOMPTE 20%
Pour enfants - étudiants
âge d'or
1340 Chemin Chambly
Longueuil
677-2865

éditorial

Du collège Edouard Montpetit

Un prof courageux pourfend la CSN

Il faudra admirer le courage de M. André Bougie, politicologue et professeur depuis 11 ans au Cégep Edouard Montpetit de Longueuil, pour avoir dénoncé sous le titre "On se plaint le ventre plein" "les mensonges de la CSN dans le but de convaincre la population du bien-fondé de ses demandes."

Dans une charge à fond de train contre le chef syndical Norbert Rodrigue, publiée sous forme de lettre aux lecteurs dans La Presse, André Bougie fait le calcul que le salaire moyen d'un professeur est de $160. par journée travaillée et qu'à ce titre, il est mieux payé que les patrons que la CSN dénonce avec véhémence.

Selon M. Bougie, les professeurs ont déjà la semaine de 4 jours. La grande majorité d'entre eux travaillent de 20 à 25 heures par semaine, soit 4 petites journées [il est même possible de condenser sa semaine de travail en 3 journées bien remplies].

Les professeurs travaillent 9 mois par année [$23,077. salaire moyen].

Ils jouissent de trois mois de vacances payées par année. Pour un certain nombre, c'est 4 mois de vacances.

*Un professeur peut mentalement prendre sa retraite après 2 années de service; c'est le temps qu'il faut pour obtenir sa permanence. Après 2 ans, l'emploi n'est pas assuré, **mais le salaire l'est.** Avoir son salaire garanti à vie sans même être obligé de déménager, ça prend beaucoup de culot pour s'en plaindre, souligne M. Bougie.*

La population doit savoir, ajoute M. Bougie, qu'actuellement l'enseignement d'un professeur est quasiment incontrôlé. Un professeur fait ce qu'il veut dans sa salle de cours. Dans beaucoup de Cégeps, ce sont les professeurs eux-mêmes qui engagent leurs confrères, et non pas les administrations de Cégeps.

Maintenant que la permanence a rendu la plupart des professeurs pratiquent inamovibles, il leur reste à s'assurer que leurs supérieurs ne puissent pas contrôler la qualité de leur travail.

C'est un des objectifs de la CSN dans cette négociation. Selon les années, se plaint M. Bougie, nous sommes ballottés d'une direction trotskyste à une direction maoïste.

La propagande antipéquiste que j'ai reçu de la CSN depuis un an est profondément dégoutante.

"J'accuse la CSN d'être la principale cause de la dégradation de l'enseignement dans les Cegeps," lance le professeur Bougie, qui ne demande rien de moins que l'expulsion de la CSN de nos Cégeps et invite ses collègues à y penser après Noël.

La crédibilité d'un membre du professorat depuis plus d'une décade ne peut être mise en doute.

Nous devons remercier ce professeur du Cegep Edouard Montpetit de confirmer dans une lettre ouverte l'écoeurement que le travailleur du secteur privé nourrit depuis longtemps envers des chefs syndicaux totalement irresponsables.

L. Beauregard

Etude du budget 1980 à Saint-Hubert

Quatre jours de travail intensif

par Claude Beaubien

C'est aujourd'hui même que les élus municipaux et les principaux fonctionnaires de la municipalité de Saint-Hubert, partent pour le Domaine de L'Estérel dans les laurentides dans le but d'y effectuer l'étude du budget 1980.

Deux grands dossiers compliqueront probablement la tâche des représentants de Saint-Hubert, il s'agit du projet de loi sur la réforme fiscale et la loi 90 sur le zonage agricole. Le premier pourra retarder quelque peu le dépôt du budget, mais les municipalités pourront envoyer aux contribuables un compte provisoire de taxes. Pour la loi 90, la ville de Saint-Hubert s'apprête à déposer son mémoire au ministère de l'agriculture afin de faire exclure de la zone verte, un certain pourcentage de terres et obtenir une compensation pour le manque à gagner en prélèvement de taxes de plus de $2. millions.

En tenant compte des éléments connus en 1979, le directeur des finances de la municipalité de Saint-Hubert Raymond Boissonneault, déposait l'an dernier un document sur les prévisions budgétaires pour l'exercice financier de 1980. Donc à l'intérieur d'un cadre bien déterminé, les dépenses pour l'année 1980 s'élèveraient à $26,059,111. comparativement à $23,978,311. pour 1979. Notons que dans leur projection de 1979, la marge d'erreur était de 1,71%.



Pétition sur la taxe foncière

Le Groupement des Propriétaires et Résidants de Saint-Hubert a remis tout récemment aux membres du conseil, une pétition de 1,228 signatures demandant d'annuler son projet d'augmentation des taxes municipales pour l'année 1980.

Le Groupement, qui note que les taxes de la ville ont augmenté à un taux de 21,11% en moyenne durant les cinq dernières années et qu'il y a de plus en plus d'immeubles résidentiels à vendre en raison de taxes trop élevées, considérerait comme étant abusif toute forme d'augmentation de la taxe pour 1980.

Evidemment, les membres du conseil semblent très sensibles à de telles représentations mais le maire Racicot explique à cet effet que les contribuables doivent encore absorber les coûts de nombreux projets de l'ancienne administration bien que la dette municipale ait diminuée quelque peu.

Les dépenses relatives aux sorties

Suite aux pressions de certains citoyens et conseillers, des politiques plus restreintes de dépenses seront établies dans le but de prévenir les abus lorsque les membres du conseil et

(Suite à la page A-3)

La loi 62

1. SECTEURS VISES

A. FONCTION PUBLIQUE
B. FRONT COMMUN — AFFAIRES SOCIALES - EDUCATION
C. TOUS LES SYNDICATS INDEPENDANTS NEGOCIANT DANS LE SECTEUR PUBLIC ET PARAPUBLIC, NOTAMMENT:
FIIQ
COPS

2. OBJET DE LA LOI: UN MORATOIRE DE 15 JOURS

Cette loi a pour objet d'imposer au gouvernement l'obligation de déposer à l'Assemblée nationale au plus tard le 21 novembre 1979 les dernières propositions faites aux associations de salariés dans les secteurs de l'éducation, des affaires sociales et de la fonction publique et oblige également les associations de salariés, dans les mêmes secteurs, à soumettre ces propositions aux salariés qu'elles représentent au plus tard le 28 novembre 1979.

Pour la période de mise en oeuvre de ces dispositions, la loi impose un sursis à l'exercice des droits de grève et de lock out.

3. POURSUITE DES NEGOCIATIONS

Il est important de noter que les

Les Jeunesses musicales (rive-sud)



Dans la simplicité de ses 19 ans, la jeune Chantal Juillet un nom à ne pas vieillir - nous enchantera, grâce à la magie de son violon, au prochain concert du 25 nov. à 20 hrs toujours à l'Auditorium de l'Ecole Secondaire de St-Lambert, coin Notre-Dame et Riverside.

Depuis l'âge de 6 ans, Chantal Juillet marche sur les traces des meilleurs professeurs. Elle nous servira au profit de notre admiration et pour notre contentement, les pièces des plus grands auteurs: Bach, Brahms, Sibelius, Paganini, Saint-Saëns, Bizet, etc. de même qu'un compositeur canadien: H. Willan.

Son accompagnatrice, dont la Rive-Sud s'enorgueillit, est la réputée pianiste Lorraine Prieur-Deschamps qui a, tout comme Chantal Juillet, une longue route de succès.

Venez les entendre dans une soirée dont vous vous souviendrez.

CENTRE DE POLYCOPIE
677-1355 IMPRIMERIE RIVE SUD PRINTING 677-3279
Impressions commerciales de tous genres
Service rapide
345 rue Guillaume Longueuil
(voisin de Gas Bar Essc La Salle)

dans notre **courrier**

Church of St-Clare to the mayor

His Honour Mayor
Marcel Robidas
Hotel de Ville
300 St. Charles, O.
Longueuil, Quebec
J4H 1E6

Your Honour:

The people of the Church of St. Clare wish to express their sincere gratitude to you and to our beloved city of Longueuil for the donation of the beautiful Canadian Red Maple on the occasion of the celebration for the burning of our mortgage.

I also give you my personal gratitude, not only for the gift of the red maple, but also for your presence Sunday at noon on October 14, 1979 for the planting of the tree.

I thought this was a memorable event not only because of your presence, but also because of the presence of Father Christian Spinella, OFMConv., who was the pastor during the time of the building of our Church. And he was present with your predecessor for the breaking of the ground for the building of our Church.

This is certainly a demonstration on your part, and on the part of the city of Longueuil, for the concern which you and the city of Longueuil have for the English speaking Catholics of our beloved city. I pray that God will continue to give to all of us the spirit of cooperation and collaboration.

Fraternally yours in Christ,

(Rev.) Duane M. Mastrangelo, OFMConv. Pastor.

Propriétaires de petites et moyennes entreprises...
nous vous offrons les services suivants:
- Aide financière
- Consultation (CASE)
- Formation en gestion
- Information sur les programmes gouvernementaux d'aide à l'entreprise

La BFD peut-elle vous aider?

Le Bureau desservant votre région est situé au:
1000, Sérigny, 5e étage, Complexe Bienville, LONGUEIL, J4K 5B1. Tél.: 670-9550.
Michel Létourneau, directeur.

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT

Installation de poêles à combustion lente

Mise en garde des Services de prévention des incendies

par Louiselle Tremblay

La direction des Services des Incendies de Brossard demande aux citoyens qui installent dans leur résidence des poêles à combustion lente, des poêles à bois ou des "truies", d'apporter une attention particulière aux instructions du manufacturier lors de l'installation.

De façon plus spécifique, les dirigeants du Service recommandent de n'acheter que du matériel portant le sceau U.L.C. (Underwriter labolatory Canada). Toutes les sections des cheminées préfabriquées non approuvées comporteraient des dangers menaçants.



René Lévesque

Chronique pré-référendaire

PARTI QUÉBÉCOIS

Une nouvelle entente pour un meilleur avenir: La Souveraineté-Association

Samedi prochain, le 24 novembre, le Comité référendaire de la Région Sud de Montréal va tenir à Châteauguay un important colloque auquel ont été invités plus de 1,300 personnes de diverses tendances politiques et venant de tous les milieux.

Les organisateurs de ce colloque nous disent - et il faut s'en réjouir - s'attendre à une très large participation lors de cette journée d'échanges et d'information.

Le sujet de ce colloque en effet, c'est l'analyse, à la fois par des spécialistes, historiens, politicologues, économistes, et par le public, du récent Libre blanc gouvernemental qui précise aussi complètement qu'il est possible cette proposition de la souveraineté-association sur laquelle tous les citoyens auront à se prononcer dans quelques mois.

Au-delà de toute partisanerie, il est clair que la période d'information et de réflexion qui s'ouvre doit effectivement permettre à chacune et à chacun de nos concitoyens de posséder le jour du vote tous les éléments nécessaires à un choix éclairé et lucide.

Si, comme nous le croyons, le référendum constitue pour la première fois dans notre histoire le moyen de nous choisir, pour nous et pour nos enfants, un avenir déterminé, je crois que nous ne nous pardonnerions pas, et plus encore que les générations futures ne nous pardonneraient pas, d'avoir laissé passer, par ignorance ou par inconséquence, cette chance historique de peser sur notre destin et de l'orienter à notre guise, c'est-à-dire dans le sens de nos réalités et de nos vrais intérêts.

Répétons-le, ce référendum n'est pas une élection partisane mais le choix d'un avenir collectif. Il importe donc avant tout que chacun ait pleinement l'occasion de s'informer et d'en débattre. Les idées que nous pouvons avoir sur notre avenir constitutionnel peuvent certes êtres différentes. Mais c'est du choc des idées que naît la lumière comme c'est de la connaissance la plus complète des faits que naissent les décisions les plus fécondes et les plus sûres.

Il nous reste quelques mois avant le référendum et la proposition du gouvernement aux citoyens du Québec est maintenant sur la table. Que le rejet ou que l'acceptation de cette proposition soient faits au moins - et c'est le but d'un tel colloque - en toute connaissance de cause.

Au plaisir de vous rencontrer à ce colloque!

Revenez nous trouver
27 novembre au 2 décembre
Place Bonaventure
Salon du livre de Montréal

Texte détérioré

Dans l'entreprise familiale

La femme apporte sa collaboration mais à quel prix?

par Louiselle Tremblay

"S'il est possible de faire comprendre à nos maris que notre travail est plus accaparant et beaucoup plus efficace que celui de tout employé pour qui les tracas disparaissent dès qu'il a franchi la porte du bureau; s'il est possible de leur faire accepter que nos idées valent la peine d'être considérées; s'il est possible de changer certaines mentalités dans le monde des affaires conçu et dirigé par les hommes, notre situation en tant que femmes collaboratrices changerait radicalement".

Ces propos résument en quelque sorte les préoccupations d'une quinzaine de femmes de la rive sud qui se rencontraient pour la première fois la semaine dernière à Longueuil. Issues de milieux différents, ces femmes, dont l'âge varie de 30 à 55 ans, ont toutefois un point en commun: toutes travaillent au côté de leur mari dans une entreprise de type familial.

Initiative du Groupe de Ressources Techniques pour l'Association des Femmes Collaboratrices, ce premier contact a permis aux participantes de mettre en commun leur expérience et d'amorcer un dialogue sur les conditions inhérentes à leur "statut".

Pour plusieurs, cette rencontre a également permis de prendre conscience de leur ignorance totale de certains aspects administratifs et juridiques de l'entreprise. Enfin, quelques-unes ont été à la fois surprises et désarmées devant la liste des lois et règlements du travail. Toutes les mesures mises de l'avant dans ce domaine, elles n'y ont pas droit à cause, bien entendu, de leur "statut" de femmes collaboratrices (dépendamment du type de reconnaissance légale de l'entreprise).

Avantages et inconvénients

De quelle façon peut-on cerner la situation de ces femmes qui participent par leur travail et / ou leurs ressources financières à l'entreprise qui appartient généralement à leur conjoint?

Dans la plupart des cas, elles n'ont pas eu l'occasion de faire un choix, elles ont embarqué dans le bateau au moment où l'entreprise démarrait et quelques années plus tard, elles réalisent qu'il est impossible de faire marche arrière.

Le mari devient de plus en plus exigeant, les heures sont longues et le travail pas toujours apprécié à sa juste valeur. Le bureau de l'entreprise étant souvent situé à l'intérieur de la résidence familiale, il est difficile d'avoir une bonne méthode de travail. Tout en vacant aux occupations de la maison on doit répondre au téléphone, prendre les commandes et les messages. Cette situation entraîne parfois une mauvaise communication avec le conjoint à qui on oublie de transmettre immédiatement certains renseignements ce qui entraîne des disputes.

Même si elles n'ont pas droit à l'assurance-chômage, au régime de rente, au congé maternité, au revenu minimum garanti, à la prime de vacances, etc..., (dépendamment du type de reconnaissance légale de l'entreprise), les femmes collaboratrices jouissent cependant de certains avantages.

Elles peuvent "élever" la famille tout en travaillant et "piger" dans la caisse de l'entreprise. Dans certains cas, elles prennent part aux décisions et pour la majorité, leur travail est considéré comme étant une formation, une possibilité de développer leurs capacités. D'autres y voient un atout majeur: bâtir avec son conjoint, partager un but commun.

Dès que la question de la sécurité financière est abordée, toutes froncent cependant les sourcils. Rares sont celles qui ne dépendent pas entièrement de leur mari à ce chapitre.

Se rencontrer de nouveau

A la suite de la rencontre de la semaine dernière, la majorité des femmes présentes ont manifesté le désir de poursuivre l'échange. D'ailleurs, le Groupe de Ressources Techniques de Montréal est à leur disposition pour les informer et leur fournir des services de consultation.

Né d'un projet de création d'emplois, le Groupe qui travaille en étroite collaboration avec l'Afeas et le Comité provisoire de l'Association des Femmes Collaboratrices, est composé de six personnes-ressources.



Pour la première fois, la semaine dernière, une quinzaine de femmes collaboratrices de la rive sud se rencontraient pour discuter de leur condition. (Photo: Claude Beaubien).



Initiative du Groupe de Ressources Techniques pour l'Association des Femmes Collaboratrices, ce premier contact a permis aux participantes de mettre en commun leur expérience et d'amorcer un dialogue. (Photo: Claude Beaubien).

"There's more than one way to skin a cat" dit Stephen Olynyk qui veut couper les dépenses de la CRTSM

Le maire de Greenfield Park M. Stephen Olynyk n'était, au départ, pas du tout d'accord pour parler de la CTRSM. "Dans le moment, il y a des choses plus importantes pour moi que le transport. Je dois réorganiser l'hôtel de ville où il y a un personnel insuffisant et incompétent. Je dois tout vérifier moi-même et réparer les erreurs des fonctionnaires. Même si, en principe, je suis un maire à temps partiel, je travaille quatorze heures par jour à l'hôtel de ville et mon agenda est rempli un mois à l'avance. J'assiste donc aux assemblées du Conseil de la Commission de transport quand j'en ai le temps et quand on ne convoque pas ces assemblées à la dernière minute. Les miracles je laisse ça au bon Dieu."

par Raymonde Bellerive

Dans un premier temps, M. Olynyk s'en est pris aux autobus qui endommagent en "Saint Sirop" les rues de sa ville. Mentionnant qu'il y a toujours unanimité au Conseil des maires, il glisse tout de même en passant qu'il existe des problèmes particuliers dans chaque ville et que les problèmes de Michel Sicotte qui a trois rues dans sa ville ne sont pas les mêmes que ceux de Greenfield Park.

Il reprend à son tour l'expression "rubber stamps" pour parler de l'absence de pouvoirs réels des maires à la CTRSM et dit ne pas apprécier l'idée des municipalités régionales de comté qui devront être instaurées sur la Rive-Sud: "On devrait commencer par avoir des maires à plein temps et à les payer convenablement. $50,000. par année pour administrer une ville c'est pas trop."

OLYNYK CANDIDAT LIBERAL?

Le maire de Greenfield Park déjà débordé par son travail à l'hôtel de ville envisage néanmoins d'être candidat libéral aux prochaines élections provinciales dans le nouveau comté qui inclura St-Lambert et Greenfield Park.

L'expression "vire-capot" ne dérange nullement cet ex-candidat de l'Union Nationale qui, s'il était élu député, ne laisserait pas pour autant son poste à la mairie.

"PAS QUESTION D'AUTRES AUTOBUS, NI DE GARAGE, NI DE DESSERVIR LAPRAIRIE ET CANDIAC".

Stephen Olynyk trouve que le service est trop bon à la CTRSM. "Mes contribuables n'ont pas les moyens de payer un tel service. On a assez d'autobus; pas question

(Suite à la page C-10)



STEPHEN OLYNYK, maire de Greenfield Park.

Les 22 et 23 novembre à Longueuil

Colloque sur la violence envers les femmes, les enfants et dans la pornographie

La violence envers les femmes, la violence envers les enfants et la violence dans la pornographie sont les trois aspects spécifiques retenus pour fins de discussion lors d'un colloque qui se déroulera à Longueuil les 22 et 23 novembre prochains.

Par Louiselle Tremblay

Organisée par le ministère de la Justice en collaboration avec les Affaires Sociales et le Conseil du Statut de la Femme, cette rencontre régionale réunira quelque 200 personnes appartenant aux instances publiques, parapubliques et privées, sensibilisées au problème de la violence.

Policiers, substituts du Procureur général, juges, avocats, praticiens des centres de services sociaux, des CLSC, des centres hospitaliers, membres de maisons d'accueil pour femmes et enfants en difficulté, sexologues, médecins, psychiatres, infirmières et psychologues, tous oeuvrant sur la rive sud, s'assoieront à la même table pour réfléchir et analyser le phénomène de la violence faite aux femmes et aux enfants.

Septième d'une série de 11 organisés dans différentes régions du Québec, le colloque qui aura lieu à Longueuil a comme objectif premier de promouvoir des mécanismes pour enrayer la violence. Le colloque permettra également d'identifier l'ampleur du phénomène dans notre région et les ressources du milieu intéressé à le contrer.

Dans l'optique du ministère de la Justice, ces colloques constituent un dossier à caractère prioritaire pour orienter les politiques futures. Les données ainsi recueillies dans toutes les régions du Québec serviront de base pour mettre en place les dispositifs nécessaires pour combattre les formes de violence quotidienne et pour amorcer une prévention au niveau de la famille.

Les recommandations issues des colloques seront acheminées aux différents ministères concernés et diffusées d'abord au niveau des régions, en ce qui concerne les problèmes et les solutions propres à chacune, puis à l'échelle provinciale lors d'un symposium qui réunira des délégués de chaque région.

Pour faciliter la discussion, les participants au colloque qui se tiendra à Longueuil se regrouperont en dix ateliers ayant pour thèmes: les femmes violées, les femmes battues et violentées, les enfants négligés et victimes d'agressions physiques, les enfants victimes d'agressions sexuelles et la violence dans la pornographie.

Une cinquantaine de personnes-ressources de la rive sud ont été mobilisées pour animer les ateliers de ce colloque considéré comme une première, en ce sens qu'il réunira différents groupes d'intervenants qui, quotidiennement, ont à faire face au phénomène de la violence et qui, pour la première fois, ont l'occasion de travailler ensemble.



Les membres du Comité Organisateur sur la rive sud: M. Jacques Brunelle de la Sûreté Municipale de St-Hubert; Mmes Marie-Claude Esprimont, C.S.S. Richelieu; Stella Guy du Comité provincial; Lucille Fraser du Service de la Protection à la Jeunesse et Solange Cantin du Carrefour pour Elle. (Photo: Claude Beaubien).

Eviron un million de détenteurs d'Obligation d'Epargne du Canada ont droit à des bonis spéciaux en argent payables depuis le 1er novembre de cette année sur six émissions datées d'avant novembre 1974. Il n'est pas fait mention des bonis en question sur les obligations. Consultez donc votre banque ou votre courtier en placements pour obtenir plus de détails. Vous avez peut-être droit à ce boni.

• • •

LE CÂBLE À SON MEILLEUR

35 CANAUX DE TÉLÉVISION

SERVICE APRÈS-VENTE GRATUIT

ABONNEZ-VOUS À

656-2111

télécable vidéotron

On a tous quelque chose à dire.

D'ici le référendum, il est important que chacun ait la chance de dire ce qu'il pense et aussi d'entendre ce que les autres ont à dire.

Il faut donc que chacun soit pleinement informé sur ce qui se passe actuellement et sur ce qui peut arriver.

Dans Laporte, du 5 au 29 novembre

On va pouvoir se parler car nous allons frapper à votre porte...

on veut vous voir et vous écouter.

On sait ce qu'on veut.

Bonimart

CORRECTIONS

Dans la circulaire "Souhaits" insérée la semaine dernière dans le Courrier du Sud, veuillez prendre note que:

à la page 7

Ens. de course "Nite Glow" la piste est de 4.1 mètre

à la page 21

Ens. 2 pièces Chantilly, le savon contient 100 g. et non 112 g tel que décrit. Aussi, l'ensemble aurait dû être illustré sous format-cadeau.

à la page 23

Valises style continental avec roulettes le prix aurait dû être $24.47 au lieu de $24.97

Nous nous excusons de ces inconvénients auprès de notre clientèle et sommes toujours à votre service.

Bonimart

Woolco

CORRECTIONS

Veuillez prendre note des corrections suivantes dans notre cahier publicitaire "On croit encore au Père Noël" paru dans le journal de la semaine dernière.

Page 16, article C. Chaînons doubles aspect "corde". Ce bracelet doit être offert à 47.50 au lieu de 52.50.

Page 16, article R. Modèle "Targa" pour hommes. L'ensemble plaqué or est, en réalité, en acier inoxidable.

Page 23, articles A, B, C, D. Les chandeliers plaqués or sont, en réalité, plaqués argent.

Toutes nos excuses pour les désagréments qu'aient pu VOUS CAUSER CES ERREURS.

LOUEZ

UN TÉLÉ-COULEUR

Quasar

14" PORTATIF $17. PAR MOIS | 20" PORTATIF $20. PAR MOIS | 26" CONSOLE $30. PAR MOIS



LESSARD

2219, chemin Chambly, Longueuil

677-8984

CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES

SANTE

Message

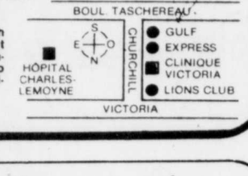
Dr. Hema Sangini ne travaille plus à Métro-Médic à Longueuil. Sa nouvelle adresse est:

Dr. Hema Sangini has stopped working at Longueuil Metro-Medic Her new address is:

CLINIQUE MEDICALE VICTORIA
277, Boul. Churchill, Suite 210
GREENFIELD PARK
(près de l'hôpital)
(near the hospital)
465-4980

avec ou sans rendez-vous
with or without appointment

Lundi à vendredi 9h à 9h. Sam. dim. et fêtes 9h à 5h. Monday to Friday 9h to 9h. Sat. Sun. Holidays 9h to 5h.



Centre Dentaire Anjou

Dr P. Canonne, pédodontiste
Dr R. Chokron, d.d.s.
Dr P.-R. Chouinard, orthodontiste
Dr P. Jobidon, pédodontiste
Dr M. Larose, d.d.s.
Dr J.-E. Pinard, d.d.s.
Dr. C. Sauvé, d.d.s.
Dr. P. Sénécal, d.d.s.
Dr H. Torres, d.d.s.
Centre d'achats Les Galeries d'Anjou
7:30 à 20:30
353-6220

CLINIQUE OPHTALMOLOGIQUE DE LONGUEUIL
Dr. Roger Blanchette M.D.
Dr. Luc Mailloux M.D.
Dr. Montcalm Grenier M.D.
MEDECINS OPHTALMOLOGISTES
1344 Chemin Chambly, Longueuil
SUR RENDEZ-VOUS
677-2100

OPTOMETRISTES
DR: R. GREICHE & N. SCAFF ET ASS.

- Examen de la vue
- Lunettes
- Centre de verres de contact

(Lentilles dures et souples, double foyer et à port continu).

Pour rendez-vous		
Centre d'achats	Centre Ville	Clinique Médicale Stat.
Place Desormeaux 2877 Chemin Chambly	1401, rue Peel Angle Ste-Catherine	Métro Longueuil (2e étage) 100 Place Charles Lemoyne
651-2808	842-5489	651-5700

F. FARHAT, o.o.d.
Opticien d'ordonnances
au 1340 Chemin Chambly
Longueuil
677-2865
Prescription d'ophtalmologistes et d'optométristes
Prenons rendez-vous pour examens de la vue

CLINIQUE OPTOMETRIQUE DE LONGUEUIL
Dr. Bertrand St Germain o.d.
Dr. Pierrre Laverdure o.d.
Dr. Daniel Brazeau o.d.
Dr. Christiane Lamarche o.d.
Examen de la vue
Lentilles Cornéennes - rigides et souples
Rééducation Visuelle
1398 Chemin Chambly, Longueuil
670-6400

Centre dentaire Charles Lemoyne
100 Place Charles-Lemoyne
Suite 260
Metro Longueuil
Tél: 674-1504
Pratique: Adultes et enfants, Service d'urgence
Lun. au ven. 8h à 21h. Sam-Dim 10h à 15h

CENTRE DENTAIRE BROSSARD
Drs. Gilles Dion, Yvon Gagnon, René Levesque, H. Jacques Nadeau, Normand Roy
Lundi à jeudi 9:00 a.m. à 10:00 p.m.
Vend. sam. 9:00 a.m. à 5:00 p.m.
465-1220

ALCOOLIQUES ANONYMES
SI VOUS VOULEZ BOIRE ET LE POUVEZ C'EST VOTRE AFFAIRE
SI VOUS VOULEZ ARRETER ET NE LE POUVEZ C'EST NOTRE AFFAIRE
TEL.: 670-9480

PSYCHOLOGUES
HENRI ARENSTEIN
PIERRE LE TOULLEC
MEMBRES DE LA C.P.P.Q.
Longueuil 651-5700
St-Lambert 465-3014

SANTE

CLINIQUE DENTAIRE DE LONGUEUIL
Dr. Yvon Barrière D.M.D. — Dr. Claude Dupuy D.D.S.
Dr. Jean Yves Côté D.D.S. — Dr. Guy Duquet D.M.D.
Dr. Richard Drouin D.D.S. — Dr. Serge Langlois D.D.S.
41 De Gentilly, Ouest, Longueuil
463-2450

DRS LAVALLEE, SIMONEAU & ASS.
Chirurgiens-Dentistes
Dr. J.N. Lavallée — Dr. M. Simoneau
Dr. Luc Lavallée — Dr. D. Robert
1494 Chemin Chambly, Longueuil
651-6610

CLINIQUE DENTAIRE EMERILLON
DOCTEURS: Donald Lord, Serge Thibault
SERVICES: Urgence (24 heures)
Traitement complet enfants et adultes
Anesthésie générale
2886 de Lyon Longueuil 651-9934

JUSTICE

Brissette & St-Jacques
AVOCATS, LAWYERS
C.R.
Damasse Brissette C.R. — Ginette Trepanier
Paul Lamarre — Louis de l'Etoile
Michel Bouclin — Jacques Chandonnet
Jules Bernier
Avocat Conseil: Albert Côté
3 ouest, rue St-Charles, Longueuil
Edifice Caisse Populaire 677-9144

Me CECIL JOE POSMAN
AVOCAT
Anciennement de l'étude Kaufman & Posman a désormais ses bureaux au 60 Ouest, St-Jacques
Suite 800 — 849-2107
Aussi bureaux à Laval au 221 A, Boul. Des Laurentides

FERLAND ET ARCHAMBAULT
AVOCATS
Gilles Archambault B.A. ESL.LL.L
Jean Y. Ferland B.A L.ESL.LL.L
235 ouest, de Gentilly, Longueuil
677-9189 — RES: 467-2959

CHABOT & BELANGER
Notaires - Notaries
Conseillers juridiques
André Chabot B.A.L.L.L.
Huguette Bélanger B.A.L.L.L.
245 ouest rue de Gentilly, Longueuil
BUREAU: 674-7505
674-0052

Israel H. Kaufman, B.A., B.C.L.
AVOCAT-LAWYER
Heures de bureau / Office hours
Lundi 6 à / to 8 p.m. Monday
Samedi 10 a.m. à / to 12 Saturday
3925 Grande Allée, Lafleche, St-Hubert
Suite 202
Tél. 866-8607
1255 Carré Phillips, Suite 908 Montréal

COMPTABILITE

YVON R. LAMARRE B. COMM. M. SC. C
Comptable agree
Chartered accountant
Tel: 672-1200
1550 FILION SUITE 112 ST-LAMBERT P.Q.

ASSURANCE

PAUL DESILETS



ASSURANCES
333 BOUL. LAURIER
ST-LAMBERT, J4R-2L1
TOUS GENRES D'ASSURANCES
871-1475 — 465-5177

O. René Gravel & cie inc.
Courtiers d'assurances
Insurance brokers
100 Place Charles-Lemoyne (station du metro), Longueuil J4K 2T4
670-9000
871-9299

TIMBRES - MONNAIES

ACHETONS ARGENT
(Silver)
1966 et moins — 1967-68 Prix sur demande
Demandez Michel
247 ouest, St-Charles, Longueuil

Monic & Hubert Du Mesnil
Négociants
247 St Charles ouest
Longueuil
670-4257
TIMBRES & MONNAIES
ACHATS - VENTE - ACCESSOIRES





AUTRES

URGEL BOURGIE LTÉE

70 boulevard Lemoyne	63 avenue Lorne,
LONGUEUIL	ST-LAMBERT
674-0756	671-0780

M. René Asselin, gérant

BUDGET SECOURS
Planification budgétaire
Êtes-vous harcelé par vos créanciers? Nous pouvons vous aider.
RIVE-SUD: 672-7165
ENTRE 19:00 ET 21:00 HEURES

LA COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE LA RIVE-SUD DE MONTRÉAL
Une coopérative funéraire est une association de personnes qui se regroupent dans le but de protéger leurs intérêts au moment du décès. La Coopérative offre actuellement tous les services funéraires et met trois salons à la disposition de ses membres: BELOEIL, ST-HUBERT, LONGUEUIL.
UN SEUL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE 24 HRS PAR JOUR
462-0851

FOURRURES J.R. GLOUTNEZ
468-4645
Vente-Réparation et remodelage au complet- 20 ans d'expérience.
PRIX RAISONNABLE

FILTER QUEEN RIVE-SUD
SERVICE & VENTE
463-3551



BOUCHARD & FILS ENRG.
RÉNOVATION GÉNÉRALE
À L'HEURE OU AU CONTRAT
ESTIMATION GRATUITE
655-4161



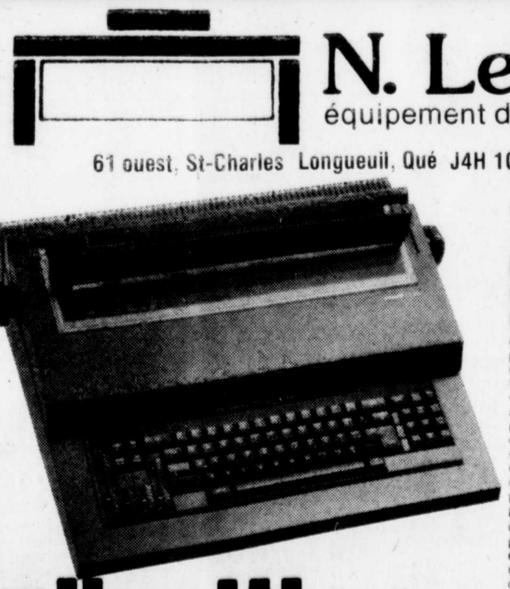
M. & L. Electrique Inc
Entrepreneur électricien. Spécialistes: en chauffage électrique, distributeurs Glassheat. Camions équipés d'échelle hydraulique.
Rés: 671-4037
770 Green, St-Lambert
Bur: 849-8071
Si c'est électrique, nous le faisons
MARCEL L'ECUYER pres.

PODIATRES
BUREAUX A LONGUEUIL
MONTREAL ET DRUMMONDVILLE
GENDRON CORMIER & TREMBLAY
LONGUEUIL — PODIATRES
CLINIQUE MEDICALE ET DENTAIRE
CHEMIN CHAMBLY
3180 CHEMIN CHAMBLY
Pour obtenir un rendez-vous, composez
353-0896

POURQUOI LA CRÉMATION?
La dignité et le respect de la personne humaine. Pour brochure explicative et registre familiale gratuits, écrivez à: S.C.Q. Poste 15. C.P. 112, Station Youville., Montréal, Qué. H2P 2V2.

BUR.: 514 - 670-0700 — RÉS.: 514 - 679-9419
LES ENTREPRISES VINYL L.M. INC.
RÉVÊTEMENTS DE TOUS GENRES
PORTES - FENÊTRES - ESTIMATION GRATUITE
SPÉCIALITÉ: FENÊTRES DE VINYL
Installé directement dans vos cadres. Sur mesure
MICHEL FORAND, GÉRANT
965 O. CURÉ POIRIER LONGUEUIL, QUÉ.

PERMIS NO: 286 571
En exclusivité . . .
Rollande Vilandré et Gemma Poirier
pour rendez-vous: 463 0331
La Boîte à Couture
salon de haute couture et cours
Notre nouvelle adresse 65 rue Labonté app. 1



N. Leblanc inc.
équipement de bureau
61 ouest, St-Charles Longueuil, Qué J4H 1C5 Tél.: 651-6810
•Vente •service •location

Finalement, la révolution électronique s'empare des machines à écrire

Ces machines à écrire remarquables sont bien plus perfectionnées que la plupart des machines à écrire électriques modernes. La ET 221 est munie d'une fenêtre d'affichage qui vous permet de voir et de corriger les erreurs avant qu'elles n'arrivent sur le papier. Et ce n'est pas tout. Sa mini-mémoire peut vous épargner des heures de travail chaque jour. Elle peut enregistrer des formulaires, tels que les factures, en format de page. Les mots et les expressions en mémoire peuvent être rappelés et imprimés plus rapidement qu'il n'est humainement possible. Et sans erreurs.

Ces machines Olivetti constituent en fait les premières machines à écrire vraiment électroniques. Elles sont bien plus qu'une machine électrique élaborée ou une machine de traitement de mots simplifiée. Chaque fonction de dactylographie a été perfectionnée afin de maximiser le rendement et la qualité des documents dactylographiés.

olivetti
VOUS POUVEZ AUSSI VOUS PROCURER UNE MACHINE À MINI TRAITEMENT DE MOTS SUR DISQUETTE

POUR UNE DÉMONSTRATION À NOS BUREAUX OU À VOTRE ENTREPRISE, PRENDRE RENDEZ-VOUS EN TÉLÉPHONANT À 651-6810

AVEZ-VOUS FAIT VOTRE TESTAMENT?
AVEZ-VOUS SONGÉ À UN PRÉ-ARRANGEMENT FUNÉRAIRE?

Les deux sont d'une importance capitale pour vous et vos proches.
Que vous ayez fait ou non votre testament le pré-arrangement vous procurera sérénité et tranquillité d'esprit.
Pensez-y maintenant; c'est important que vous choisissiez l'inhumation ou l'incinération.

Ed. Darche & Fils Inc.
DIRECTEURS DE FUNERAILLES
Siège social:
505, Ouest Boul. Curé-Poirier
Longueuil, 674-3238
8 résidences funéraires sur la Rive-Sud.
SERVICE DE DISTINCTION DEPUIS TROIS GENERATIONS



L'otage

Non, ce n'est pas un commentaire de la fameuse pièce de Claudel que je veux faire, sous ce titre, c'est une réflexion sur le problème des grèves dans les services publics.

C'est un problème grave, fondamental, énervant, qui heurte tout le monde parce que tout le monde en souffre, et qui est un point névralgique de toute société démocratique évoluée. Un problème qui revient toujours à période fixe, comme la grippe, et que malheureusement aucun gouvernement n'a réussi jusqu'ici à régler de façon satisfaisante. Et que, pour toutes ces raisons, il faut étudier et résoudre dans un climat de raison et de justice. Je voudrais toucher le ***fond du problème*** *au lieu de bavarder sur ses aspects secondaires. Je voudrais le faire aussi avec sérénité. Avec justesse et avec justice.*

On ne règlera jamais ce problème-là si on ne s'entend pas de part et d'autre sur le principe fondamental suivant: ***la fin de la société civile, c'est le bien commun, et c'est à sa règle qu'on doit mesurer la prudence et la justice des actes des citoyens.*** *Et le premier corollaire de ce principe c'est que* ***lorsqu'il y a conflit entre les impératifs du bien commun et les intérêts particuliers d'un citoyen ou d'un groupe de citoyens [qu'il s'agisse d'entrepreneurs capitalistes ou de syndicats de travailleurs], c'est le bien commun qui doit prévaloir.*** *Si on ne s'entend pas là-dessus, cessons de nous prétendre une société civilisée et admettons à notre honte que la loi qui nous régit, c'est la loi de la jungle suivant laquelle les fauves mesurent la justice de leurs actes à la puissance de leurs crocs...*

Dans la société québécoise telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, il est devenu objectivement évident que tout le régime des relations de travail dans les services publics est à repenser. Sinon nous nous en allons tout droit vers l'anarchie. Ce n'est pas là un jugement de réactionnaire frustré, c'est une constatation de simple citoyen responsable.

Les services publics dans une société, c'est ce qu'il y a de plus nécessaire et de plus fragile en même temps. Nécessaire, parce que sans eux il n'y a pas d'Etat qui peut fonctionner normalement. Fragile, parce qu'il suffit de la moindre interruption des plus importants d'entre eux pour que tous les citoyens, surtout les plus démunis, en souffrent. C'est pour ça qu'il ne faut pas que ça arrête. C'est un impératif évident et élémentaire du bien commun. Tout homme qui a une tête sur les épaules et un coeur dans le ventre, qu'il soit de gauche, de droite ou du centre, admet, par exemple, qu'un hôpital, ça ne doit jamais arrêter de fonctionner. Partout et toujours, c'est, en lui-même et en entier, un service essentiel dans une société civilisée. Je serais marxiste, que je prétendrais la même chose. La police, c'est pareil. Les pompiers aussi. Ca saute aux yeux. Ca ne se discute même pas. A un degré moindre, mais presqu'aussi important, c'est aussi vrai des institutions d'éducation, des transports en commun et des services sociaux. Normalement une société civilisée ne devrait jamais tolérer de grève là-dedans. S'il y en a, c'est parce que les relations de travail sont mal organisées. Une grève dans un service public, surtout dans un service essentiel, c'est ni plus ni moins sauvage et barbare qu'une prise d'otages. Fermer un hôpital pour des raisons de salaires, ça équivaut à dire au gouvernement: "Je mets tous les malades sur la table de négociation. Donnez-moi ce que je veux ou bien je les laisse crever!" C'est du terrorisme pur et simple. Il

(Suite à la page A-8)

Brossard

L'agrandissement du garage municipal indispose 200 résidents du secteur "B"

par Jean LeBeau

Depuis l'agrandissement l'été dernier, les résidents du secteur sont malheureux de ce que la ville ait changé subitement leur environnement en repoussant les limites du parc Beaudelaire. Ils ont signifié leur désapprobation dans une pétition de 204 noms laquelle a été portée à la connaissance du conseil municipal la semaine dernières.

Le maire, M. Alphonse Lepage, a rétabli les craintes des résidents en disposant que "la ville n'avait fait que récupérer une partie des 62,000 pieds carrés réservés au garage municipal et qui avait été prêté pour fins de parc". A ceux qui se plaignaient d'avoir perdu des espaces verts, le maire rétorqua "qu'en fait, le parc adjacent au garage municipal s'étend encore sur une superficie de 150,000 pieds carrés, en faisant un des plus grands parcs de Brossard".

L'agrandissement contesté

Les gens du secteur du parc Beaudelaire se sont élevés contre l'empiètement du garage municipal à même le parc. Ils ont tout simplement signifié qu'ils contestaient l'agrandissement qui leur fait perdre des espaces de jeux pour les enfants et les privent d'une partie du parc.

De l'avis des résidents, l'agrandissement des ateliers municipaux porte un dur coup à l'esthétique en ce qui concerne l'emprise du nouveau bâtiment sur le terrain et du concept d'aménagement des équipements: le stationnement et la clôture. Suite à ces représentations, le conseil municipal a indiqué que l'aspect de l'aménagement extérieur sera réétudié en fonction de l'environnement.

Quelques intervenants sont même allés jusqu'à demander de déménager le garage municipal dans le parc industriel où il ne serait plus une cause de dérangement, ni un obstacle à l'environnement du secteur.

Cette relocalisation engage des sommes importantes, déboursés que la ville n'est pas prête à faire dans l'immédiat.

En 1967, alors que s'amorçait le développement de la ville de Brossard, les édiles d'alors décidaient de localiser le parc industriel dans le secteur "B", plus précisément dans la ligne médiane entre Grande-Allée et la voie ferrée. Comme il se devait, le garage municipal a été consttuit dans le parc industriel. Après un changement de zonage, cette partie de terrain, zonée industrielle, est devenue à usage résidentiel. Mais, le garage municipal qui vient d'être agrandi subsiste toujours.

Vols par effraction

Avis aux citoyens de St-Hubert

Nous mettons en garde les résidents de certains secteurs contre les vols par effraction dans les maisons privées durant cette période de l'année.

Il y a plusieurs jeunes qui circulent à pied, entre l'âge de 14 et 16 ans, et qui sonnent aux portes des maisons. Si on vient répondre, on demande un nom fictif d'une personne et comme elle n'habite pas là on s'en retourne. Ils sont habituellement deux.

On s'essaie ailleurs, et s'il n'y a pas de réponse, les jeunes pénètrent par effraction, et dans plusieurs cas on cache la marchandise près de la maison, et ils reviennent la chercher plus tard durant la nuit pour ne pas être vus.

Moyen préventifs suggérés

Avant de répondre à la porte, s'assurer que l'on connaît la personne; si on répond à la porte et qu'on s'aperçoit que la ou les personnes demandent quelqu'un qui n'habite pas la maison: Avertir immédiatement le service de la police (qui fera diligence) et donner la description et la direction des suspects.

Dans le cas où l'on s'absente, voici les règles élémentaires que l'on devrait suivre:

- Laisser les lumières avant et arrière allumées;
- Bloquer les portes patios par un morceau de bois;
- Laisser quelques lumières allumées dans la maison;
- Avertir un voisin;

Si on s'absente pour des vacances, avertir le service de police pour que l'on vérifie votre maison régulièrement.

En dernier ressort, ne laisser pas d'objets de valeur ou d'argent dans la maison.

N'hésitez pas à appeler notre service de police, pour véhicule ou personne suspects.

Jacques Sylvain, Inspecteur Chef.

A Longueuil

Plusieurs arrestations à la suite de six "descentes"

Au cours de la dernière semaine, les policiers de Longueuil ont effectué six "descentes" dans des résidences privées et dans des salles de billard de leur territoire, opération qui a conduit à l'arrestation de plusieurs individus, la plupart des mineurs, pour possession illégale de drogue.

Selon un porte-parole de la Sûreté Municipale, la marchandise saisie représenterait un montant de $5,000 sur le marché noir.

Par ailleurs, durant la période qui s'est écoulée entre 18 heures vendredi et 7 hres lundi, les policiers ont répondu à quelque 247 appels.

C'est ainsi qu'ils se sont rendus sur les lieux de 40 accidents dont 19 ont entraîné des blessures à 6 personnes. 45 vols ont été signalés, 8 actes de vandalisme, 31 troubles divers (voies de fait, chicane entre voisins). 3 personnes ont été portées disparues et 2 d'entre elles étaient localisées peu de temps plus tard.

Les policiers ont également procédé à l'arrestation de 22 personnes soit sous mandat de la Cour ou suite à des enquêtes, ont secouru une dizaine de personnes malades, ont retrouvé 6 véhicules volés ou abandonnés. Les autres appels reçus au poste concernaient des troubles divers: tentatives de vol, système d'alarme déclenchés par mégarde, etc...

Enfin, les agents de la Sûreté Municipale n'ont pas eu le coeur tendre puisqu'ils ont distribué quelque 421 contraventions pour infractions au code de la route.

5 adolescents arrêtés pour vols qualifiés

Cinq jeunes gens de Longueuil ont été arrêtés vendredi à la suite de trois vols qualifiés commis la veille au cours de la soirée.

Les victimes sont deux dames, l'une de Longueuil et l'autre de St-Lambert, ainsi qu'un homme, également de St-Lambert. Ces personnes ont été attaquées en pleine rue et ont dû, sous la menace d'un pistolet chargé de plombs et d'un couteau, remettre leur sac à main ou le contenu de leurs poches aux malfaiteurs.

Possédant une bonne description de la voiture dans laquelle les jeunes gens avaient pris la fuite, les sergents-détectives Lambert et Salvas de la Sûreté Municipale de St-Lambert ont pu retracer les cinq adolescents qui ont été référés au directeur du Service de Protection à la Jeunesse.

Le feu à Place Longueuil

Le dossier porté devant le Commissariat aux Incendies?

par Louiselle Tremblay

Seule l'enquête policière pourra donner une suite aux événements survenus il y a quelques semaines à Place Longueuil alors qu'un incendie ravageait la presque totalité de ce centre commercial.

A la suite des analyses effectuées par des spécialistes, il demeure impossible de déterminer la cause et le lieu exacts où les flammes ont pris naissance. Pour l'instant, les recherches sont axées sur deux commerces en particulier, commerces situées dans le secteur où le feu a éclaté.

Le sergent-détective Martel, qui émet de fortes présomptions quand à la possibilité que l'incendie soit d'origine criminelle, envisage de porter le dossier devant le Commissariat aux Incendies. Une décision à cet effet sera prise d'ici la fin de la semaine, dès que le rapport final de l'enquête sera déposé.

Rappelons que mardi dernier, une importante rencontre avait lieu afin de regrouper tous les éléments des recherches effectuées à date. Un chimiste de l'Institut Médico-Légal de Montréal, deux ingénieurs en électricité, deux membres du Service de la Prévention des Incendies du ministère des Affaires Municipales, des représentants du Service Anti-Crime des compagnies d'assurance impliquées dans le dossier et l'enquêteur chargé de l'affaire à la Sûreté Municipale de Longueuil participaient à cette rencontre.

A la suite de l'échange d'informations, tous troubles majeurs d'électricité ont été écartés comme cause possible du sinistre. Il ressort également de cette réunion, que les pompiers ont effectué un excellent travail compte-tenu des circonstances.

Incendie à St-Hubert

Un incendie a causé de lourds dommages à la résidence de M. Réal Proulx du 5190 rue Desjardins à St-Hubert tôt dimanche matin.

Les flammes, qui ont pris naissance dans le salon, auraient comme origine une cigarette mal éteinte. Les dégâts, dûs en grande partie à l'eau et à la fumée, seraient évalués à quelques $13,000.

L'alerte a été donnée par les deux détecteurs de fumée alors que la famille Proulx et les deux résidents des petits logements du sous-sol étaient endormis. Seul le propriétaire a subi des blessures. M. Proulx a été brûlé au visage en tentant de se rendre à l'appareil du téléphone pour avertir les policiers.

Mort du jeune Leveault: aucune responsabilité criminelle

Le coroner Laniel a rendu un verdict de mort violente sans aucune responsabilité criminelle au terme de l'enquête menée vendredi en rapport avec le décès du jeune Christian Leveault de Laprairie.

Détenu comme témoin important dans une affaire de séquestration, tentative de viol et menaces de mort, Christian Leveault avait été trouvé sans vie dans sa cellule du poste de police de Brossard quelques heures à peine après son arrestation le 7 juillet dernier. Le jeune homme âgé de 23 ans s'était pendu avec sa paire de jeans.

JE VEUX FAIRE REVIVRE L'ART DU PORTRAIT

(Raymond Létourneau)

Chaque visiteur qui se rend à une exposition de Raymond Létourneau pour la première fois a un réflexe commun aux autres visiteurs. Qu'on le veuille ou non, on va se coller les yeux le plus près possible des tableaux exposés pour vérifier si nous sommes en présence d'une simple photo ou d'un tableau peint.

Aussi curieux que cela puisse paraître vous êtes en présence d'un peu des deux. C'est que Raymond Létourneau innove en faisant un heureux mariage de la caméra et du pinceau.

Grâce à un procédé qu'il a lui-même mis au point, Raymond Létourneau tire des portraits magnifiques à partir d'une photo qu'il reproduit sur une toile grâce à une maîtrise incroyable des couleurs.

En somme, c'est le retour à l'ère des portraits du 17e siècle que nous sert Létourneau, mais tout cela en tirant grandement profit des outils modernes à sa disposition.

La beauté de ces oeuvres, leur réalisme et leur grande nouveauté font en sorte que l'on ne peut faire autrement que de s'attacher à ces tableaux. De ce temps-ci, le monde de la peinture nous sert une variété de styles et de procédés de qualité parfois difficile à retrouver. C'est à se demander si on ne fait pas n'importe quoi pour le simple plaisir de dire que l'on a créé quelque chose de nouveau.

Salle d'exposition permanente à St-Constant 387, St-Pierre.

Chez Marcoux
vous retrouverez l'esprit des Fêtes

Motel le Champlain
7733, boul. Taschereau
Brossard, Qué.

- Repas et réceptions Cocktail pour Groupes
Menus spéciaux pour le lunch ou souper
Groupe jusqu'à 20 personnes
Salons-alcôves pour 5, 8 ou 10 personnes

- Le réveillon et la veillée du 31 Décembre
Souper gastronomique
Party de la fin de l'année
Danse, musique, cotillons, ballons

- Le Piano Disco Bar
Musique et danses latines et standards
Mardi à Samedi 9.30 à 2.30

- Le Cinq à Sept
Du lundi au vendredi
Canapés et amuse-gueule
Danse sur musique pré-enregistrée

Réservez dès maintenant
Allô 676-0341-5

NOS NOUVEAUX
PRÊTS PERSONNELS "MIEUX-VIVRE"

Facilement accessibles
parce qu'ils sont adaptés à vos besoins,
à des taux très avantageux.

Pour un prêt-auto, un prêt-maison,
un prêt-consolidation de dettes, un prêt-vacances,
un prêt-voyage, bref, pour tout prêt personnel...

Nous sommes tout près!
Passez nous voir.

Trust Royal

Succursales:
Mail Champlain
Promenades St-Bruno

Heures d'affaires:
Lundi au Mercredi
9:30 à 17:30 hres
Jeudi et Vendredi
9:30 à 20:30 hres
Samedi
9:30 à 15:00 hres

Rodrigue Blouin à l'Association des cadres scolaires du Québec secteur Chambly

"A moins que tout le monde se tienne debout, le gouvernement continuera à dire NON à la syndicalisation des cadres"

90 membres de l'Association des cadres scolaires du Québec secteur Chambly et de la Fédération des

par Raymonde Bellerive

principaux du Québec se sont réunis mercredi de la semaine dernière pour entendre M. Rodrigue Blouin directeur du département des relations industrielles à l'Université Laval et attaché au MEQ leur parler de la syndicalisation des cadres. Le président de l'Association M. Georges Cloutier a admis, en présentant le conférencier que le choix du sujet de la conférence pouvait suggérer des interprétations sur les intentions de l'Association: "On réclame, disait-il, la parité salariale avec nos subalternes et l'établissement d'un régime entier et formel de relations de travail assorti de la possibilité de l'intervention d'un tiers. Est-ce là une demande syndicaliste? A chacun d'en juger..."

"Les cadres sont isolés et leur situation est loin d'être rose"

"Parler de la syndicalisation des cadres, c'est aborder de plein fouet la question des relations de travail, mentionnait Rodrigue Blouin. Les cadres hiérarchiques sont isolés et leur situation est loin d'être rose. Ils sont, en fait, les seuls salariés non syndicables. Employés et patrons sont organisés, les seuls ignorés dans les négociations sont les cadres qui ont des contrats individuels et de présumées conventions collectives qui résultent d'un arrêté en conseil.

Comparant l'expérience européenne (difficilement importable) où les cadres sont syndiqués, au contexte nord-américain où, à quelques exceptions près (l'Hydro-Québec; la Ville de Montréal, la Sûreté du Québec, les contremaîtres de la construction), les cadres ne sont pas syndicables, M. Drouin a jeté une douche froide sur l'asseblée en mentionnant que, lors d'une rencontre informelle, le gouvernement avait répondu par un **NON** formel à la Conférence des cadres (qui regroupe 27 associations) qui réclamait un régime entier et formel de relations de travail. "Je ne sais vraiment pas, ajoutait-il, quelle autre formule serait acceptable, les Associations de cadres ne comportant aucune contrainte pour l'employeur.

A défaut d'une législation particulière, il y aurait le Code du Travail qu'il faudrait cependant modifier pour en enlever les entraves; et il faudrait regrouper les cadres en unités de négociations.

Selon le Code, le contrat des employés syndiqués subsiste en temps de grève, mais si les cadres décidaient unilatéralement de se syndiquer et utilisaient la grève comme moyen de pression, ils seraient congédiés...à moins que tout le monde se tienne debout et revendique un droit déjà reconnu aux autres salariés".

"Une avenue possible: le rapport de forces"

Le directeur du département de relations industrielles de l'Université Laval ne comprend pas pourquoi le gouvernement s'objecte à la syndicalisation des cadres.

"Un tel refus s'expliquerait, disait-il dans une petite entreprise où le patron craint l'ingérence, mais dans le secteur public ça ne tient pas.

La seule avenue possible dès lors, c'est le rapport de forces; que les cadres se tiennent debout et disent: "nous voulons une loi **spéciale**" (ce lapsus, de M. Drouin alors que le gouvernement du Québec venait justement de voter la Loi 62 a fait sourire les cadres de la Régionale). On ne pourrait quand même pas mettre tout l'monde dehors".

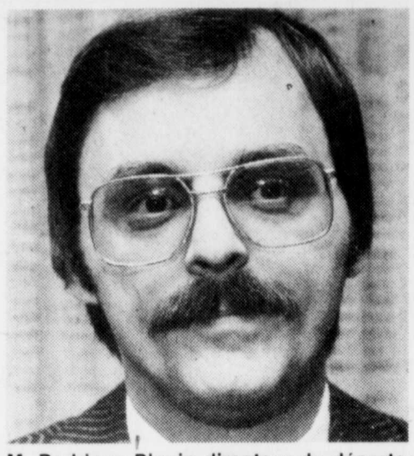
Les cadres: des tampons qu'on exploite

Les cadres se rangent-ils du côté patronal ou du côté de la base? Ça reste à déterminer. Ils ont en tout cas l'impression d'être des tampons qu'on exploite sans leur reconnaître aucun droit. C'est du moins ce qui ressortait des interventions des membre de l'Association après la conférence de M. Drouin.

L'Association des cadres scolaires du secteur Chambly, une régionale reconnue comme avant-gardiste, a présenté il y a trois ans, une proposition de syndicalisation des cadres au niveau provincial, proposition qui a été mal accueillie par d'autres associations. Mais, même si certains se demandent encore aujourd'hui si ça vaut le coup, d'autres par contre semblent mûrs "pour se tenir debout".

Verrons-nous demain les cadres scolaires descendre dans la rue et établir des lignes de piquetage pour revendiquer la syndicalisation des cadres hiérarchiques qui se considèrent eux aussi comme des salariés, même s'ils sont des titulaires de responsabilités patronales à qui on demande de prendre des décisions non programmées?

La réponse leur appartient...



M. Rodrigue Blouin directeur du département des relations industrielles de l'Université Laval (Photo Bernard Brault).



M. Georges Cloutier président de l'Association des cadres scolaires du Québec secteur Chambly (Photo Bernard Brault).

Signé Doris...

est objectivement immoral, en plus d'être odieux et barbare, de la part de qui que ce soit, de pratiquer un chantage de cette nature. Comme dit Gérald Godin, le député de Mercier: "On se croirait dans un film western dont le titre serait "Pour une poignée de dollars de plus!"

Mais attention! Ce n'est pas parce qu'on prend de mauvais moyens pour obtenir justice qu'on n'y a pas droit. Les travailleurs des services publics n'ont pas le droit de prendre la société en otage pour faire valoir leurs droits, mais ces droits existent quand même et ils doivent être respectés. Vouloir l'ordre, c'est bien, mais il n'est pas question de l'obtenir sur le dos de la justice. Un ordre qui n'est pas fondé sur la justice n'en est plus un. C'est un désordre établi. Et autant il est nécessaire d'interdire les grèves dans les services publics parce qu'elles menacent directement le bien commun et qu'il n'y a pas de juste proportion entre le mal qu'elles font et l'importance des raisons pour lesquelles on les fait, autant il est nécessaire de remplacer le droit de grève actuel par un mécanisme qui assure pleine justice aux travailleurs. Car il serait tout aussi odieux de la part d'un gouvernement de profiter du fait que les travailleurs des services publics n'ont pas le droit de grève pour leur imposer des conditions de travail injustes. Ce serait une injustice doublée d'un abus de pouvoir. Et ce serait aussi inacceptable que le chantage syndical dont je parlais plus haut.

Plus on retourne le problème sous toutes ses facettes, plus il apparaît évident que la seule solution équitable à la fois pour les travailleurs et la société, c'est l'arbitrage obligatoire fait par un tribunal du travail. C'est, il me semble, [puisqu'il faut quand même trouver une solution pratique, même si elle n'est pas la solution parfaite qu'on ne trouverait que dans une société d'anges] la seule façon civilisée de dénouer l'impasse et de sortir du cul de sac permanent qu'est devenue la situation actuelle. Si ce n'est pas la solution idéale, c'est, je crois, la moins mauvaise.

Vous ne me ferez toujours pas croire qu'il n'y a pas moyen de trouver, au Québec, des juges recrutés parmi les spécialistes du droit et de l'économie, et placés au-dessus des parties, et agréés d'avance par elles, qui seraient capables de trouver des solutions pratiques conformes à la justice et à l'équité.

C'est la seule façon civilisée de sortir du chaos actuel. L'autre, c'est la violence et la révolution. Laquelle choisissez-vous, Québécois?

Doris Lussier

Personne n'en voulait

L'école Ste-Madeleine à Ville Lemoyne sous les pics des démolisseurs

Considérant les dangers que représente l'école Ste-Madeleine pour la population du secteur environnant, la Commission Sco-

par Louiselle Tremblay

laire Taillon n'a pas attendu l'autorisation du ministère de l'education pour procéder aux travaux de démolition de la bâtisse.

Située sur la rue Charron à Ville Lemoyne, l'école abandonnée depuis juin dernier était devenue un lieu de prédilection pour les jeunes malfaiteurs. Au cours des dernières semaines, les pompiers ont dû intervenir à plusieurs reprises pour éteindre des incendies allumés vraisemblablement par des enfants. Ces derniers pouvaient facilement pénétrer à l'intérieur de l'édifice puisque tous les carreaux étaient brisés.

Devant l'état lamentable des lieux et les risques d'accidents, le directeur général de la C.S. Taillon et le Service de l'équipement ont recommandé au Comité Exécutif d'engager une entreprise spécialisée pour démolir l'école désafectée.

Tuchetta Démolition, qui a présenté la plus basse soumission, soit une somme de $9,460, a entrepris les travaux au début de la semaine et le tout devrait être complété le 26 novembre.

Rappelons qu'en vertu des dispositions de la loi, la Commission Scolaire était tenue d'offrir les locaux de l'école Ste-Madeleine aux différents organismes relevant du gouvernement et / ou à la municipalité puisqu'ils ne servaient plus pour fins d'enseignement. Vu que personne ne voulait de la bâtisse, à cause de son état lamentable, les dirigeants scolaires n'ont pas attendu qu'un accident grave se produise pour prendre les mesures qui s'imposaient.

Les commissions scolaires du territoire de Lignery favorisent l'intégration

L'intégration des handicapés physiques, mentaux ou socio-affectifs se pratique pour le

par Jean LeBeau

plus grand bien des élèves concernés dans les écoles du territoire de la commission scolaire régionale Lignery. Cette année, 583 élèves qui manifestent certains symptômes d'apprentissage sont inscrits aux cours réguliers de la régionale. A la commission scolaire de Brossard, ce sont 410 enfants présentant des troubles mineurs qui sont intégrés aux classes régulières.

Les trois spécialistes invités mardi soir dernier par l'Association Intégration Brossard à brosser un tableau de l'action de l'intégration dans le milieu scolaire de l'élémentaire et du secondaire ont été unanimes à relater les progrès énormes jusqu'ici accomplis par les commissions scolaires dans ce domaine.

Le coordonnateur de l'adaptation scolaire à la Lignery, M. Corriveau, a fait part de deux projets d'intégration à Antoine-Brossard et de restructuration, à La Magdeleine, qui place la régionale Lignery en position d'avant-garde. Il expliqua que l'intégration ne doit pas pratiquer uniquement sur le plan administratif, mais qu'il faut aussi disposer des ressources humaines et d'équipement, deux facteurs rares.

"L'intégration de tous les élèves pose des problèmes sociaux. Il n'est pas dit qu'on va pouvoir intégrer tous les élèves en difficultés, mais pour eux, il y aura toujours quelque chose de fait", de dire M. Corriveau.

Transport

Pour sa part le coordonnateur du transport à la Lignery, M. Denis Hudon, a rassuré les parents en disant que le règlement du transport scolaire octroye du transport à tous les handicapés, sans égard de leur distance de l'école.

Il mentionna qu'il en coûte $650 par année, au lieu de $450 pour un enfant régulier, pour transporter un enfant handicapé. A titre d'exemple, M. Hudon indiqua que la régionale Lignery déboursait cette année $161,282 pour déplacer 102 handicapés, soit huit fois plus que le coût du transport régulier.

Parlant ensuite de la nouvelle Loi 9, le coordonnateur a rappelé que d'ici un an les transporteurs du service de transport en commun pourront offrir le service, via le transport en commun, aux handicapés.

A la commission scolaire de Brossard, l'accent est mis sur l'adaptation scolaire, devait indiquer le directeur des services éducatifs, M. Gilbert Boissy. Il y a présentement 480 élèves en adaptation scolaire, dans les écoles de Brossard. Pour la première fois cette année, les écoles de quartier, à Brossard, ont accueilli des élèves présentant des troubles socio-affectifs.

M. Boissy devait aussi parler du programme de dépistage en maternelle pour les troubles d'orthophonie, qui a permis de déceler cinq cas avec des problèmes majeurs.

Pour ce qui est de l'adaptation scolaire comme telle, M. Boissy dit que les démarches à entreprendre doivent se faire prudemment. "Pour nous, les enfants ne sont pas tous nécessairement intégrables, car il faut développer des ressources, mettre en place les mécanismes et y consacrer des fonds. Le problème se situe au niveau de la communication et des connaissances", de préciser le directeur

Intégration Brossard qui vise à rejoindre tous les parents d'enfants handicapés physiques, mentaux ou socio-affectifs regroupe actuellement 55 parents.

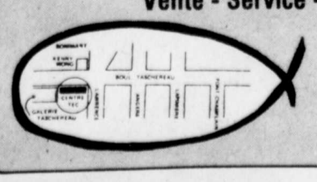
VENTE DU MANUFACTURIER
JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 1979
RABAIS DE $300.
SUR
PIANO ET ORGUE "KIMBALL"



NOUS ACCEPTONS LES ÉCHANGE!
aussi;
- LOWREY
- PANASONIC
- WELSON
- neuve et usagés
- à partir de

$595.00

CENTRE DE MUSIQUE TEC
ETABLIE DEPUIS 1963
VENTE - SERVICE - ENSEIGNEMENT
821, Boul. Taschereau, Greenfield Park
Vente - Service - Enseignement



672-7310



MONTREAL 255-8848
RIVE-SUD 676-0253
LAVAL 866-5548
DEPUIS 1972
TEMPO-Fab inc.
LE FABRICANT QUI A POPULARISÉ (LE GARAGE) TEMPORAIRE DEPUIS 1971
VENTE



LOCATION
820 BOUL. TASCHEREAU, GREENFIELD PARK / 400 OUEST, BOUL. ST-MARTIN, LAVAL
Manufacture : 1780 Allard, Brossard

· ESCOMPTE · SYLVANIA · COULEUR · NOIR ET BLANC · PROFITABLE. VENTE · ESCOMPTE · SYLVANIA ·
VENTE
TELEVISION LONGUEUIL INC.
2877 Chemin Chambly
Place Desormeaux
Longueuil
"Le coin du bricoleur"
SYLVANIA



12''
20''
26''



Pour cable raccordement, cartouche "shure" B.S.R." astatic cartouche, aiguilles, etc...
VENTE
· PROFITABLE · MASTER CHARGE · MISE DE CÔTÉ · POUR LES FÊTES · VISA · RÉDUIT.

Texte détérioré

La CTRSM demandera une injonction pour mettre fin à la grève illégale des chauffeurs de Métropolitain Sud

DERNIERE HEURE

Lors d'une conférence de presse tenue en fin d'avant-midi mardi la CTRSM annonçait qu'elle demandera une injonction pour le retour au travail des 119 chauffeurs de Métropolitain Sud. A cause de notre heure de tombée il nous est impossible de fournir à nos lecteurs plus de détails à ce sujet, mais la position de la CTRSM dans ce conflit intersyndical sera expliquée dans notre prochaine édition.

Le directeur du personnel de la CTRSM, M. Denis Tremblay, rencontrait lundi après-midi le syndicat des chauffeurs de Métropolitain Sud dans un ultime effort pour les convaincre de mettre fin de bon gré à une grève illégale puisqu'elle survient en période d'accréditation du nouveau syndicat (Syndicat Canadien de la Fonction Publique, local 333 FTQ) qui remplacera les deux syndicats existants soit la Fraternité Canadienne des Cheminots local 513 FTQ pour les chauffeurs de la CTRSM, et la CSN pour les chauffeurs de Métropolitain Sud.

Raymonde Bellerive

A défaut d'une entente avec le syndicat la CTRSM demandera une injonction pour le retour au travail immédiat des 119 chauffeurs de M.S. dont le problème portant sur l'épineuse clause d'ancienneté devra alors être réglé par le commissaire du travail après l'audition pour l'accréditation du nouveau syndicat prévue pour les 26 et 27 novembre.

La proposition globale et **définitive** présentée vendredi dernier par la CTRSM aux deux exécutifs a été rejetée ce même jour par l'assemblée générale des chauffeurs de M.S. qui ont immédiatement débrayé et qui ont retiré leur appel suite à la requête présentée par la CTRSM pour suspendre cette grève illégale.

LA PROPOSITION DE LA CTRSM

Dans la proposition déposée par la CTRSM on mentionne que les deux divisions, St-Hubert (CTRSM) et Longueuil (M.S.) qui devront contenir à court et moyen terme par suite du réaménagement des circuits, les deux types de transport (urbain et interurbain), seront autonomes, cependant qu'une liste d'ancienneté générale et unique et une seule convention collective sont nécessaires.

A l'exception des transferts de circuits les chauffeurs de chacun des groupes seront maintenus en priorité à leur division actuelle.

Dans les cas de transferts, **et seulement dans ces cas**, on offrira par ancienneté de division, selon le nombre requis, la possibilité aux chauffeurs de transférer dans l'autre division et de s'intégrer au matricule qui lui est déterminé selon la liste d'ancienneté générale et ainsi de transposer son ancienneté générale en ancienneté divisionnaire. Si aucun chauffeur ne manifeste d'intérêt au transfert, les salariés ayant le moins d'ancienneté devront être transférés.

Lorsque le nombre de chauffeurs requis sera comblé dans chaque division, la CTRSM procédera en vertu des dispositions de la Convention collective à la mise en marche de la procédure de choix aux listes (booking) à l'intérieur de chaque division séparément.

Toute amélioration dans le service (nouveau circuit, changement de fréquence) sera ajoutée aux assignations de la division concernée et offerte par ancienneté divisionnaire en vertu de la Convention collective à tous les chauffeurs de cette division y incluant les nouveaux chauffeurs requis suite à cette amélioration.

Les 88 nouvelles assignations libérées par suite du rapatriement sur l'Ile de Montréal des chauffeurs de la CTCUM devront être distribuées en fonction de l'ancienneté générale et affectée à l'une des deux divisions ou réparties entre les deux divisions.

INTEGRATION BASEE SUR TROIS SOUS-GROUPES

Trois sous-groupes ont été identifiés:

A- 182 chauffeurs CTRSM et 58 chauffeurs M.S. ont la possibilité de choisir leurs congés hebdomadaires les fins de semaines, une assignation jour et dans une certaine partie leurs vacances durant la période d'été.

B- 50 chauffeurs CTRSM et 3 chauffeurs M.S. ont le choix parmi des assignations de jours ou de soirs et ont la possibilité d'un congé un samedi ou un dimanche.

C- 83 chauffeurs CTRSM et 58 chauffeurs M.S. doivent choisir des assignations considérant que les meilleures pièces de travail ont été retenues par les plus anciens. Ce sous-groupe se divise en deux catégories, soit:

1- chauffeurs présents avant l'acquisition

2- chauffeurs embauchés par la CTRSM depuis le 20 novembre 1978

L'intégration s'effectue par sous-groupes; exemple: à l'intérieur du sous-groupe A - 182 chauffeurs CTRSM plus 58 chauffeurs MS, total 240

Indice du plus vieux chauffeur CTRSM: 1 x 240 divisé par 182 égale 1.32

Indice du deuxième plus vieux chauffeur CTRSM: 2 x 240 divisé par 182 égale 2.64

Indice du troisième plus vieux chauffeur CTRSM: 3 x 240 divisé par 182 égale 3.96

Indice du plus vieux chauffeur M.S.: 1 x 240 divisé par 58 égale 4.14

Indice du quatrième plus vieux chauffeur CTRSM: 4 x 240 divisé par 182 égale 5.27

En conséquence, le plus vieux chauffeur M.S. s'intègre après le troisième plus vieux chauffeur CTRSM et avant le quatrième plus vieux chauffeur M.S.

En appliquant cette méthode aux trois sous-groupes, on obtient la liste d'ancienneté générale proposée par la CTRSM.

Cette solution négociée proposée par la CTRSM n'a cependant pas, comme nous l'avons déjà mentionné, été acceptée par les chauffeurs de M.S. qui auraient pu accepter un ratio de 2 pour un mais qui devront dès lors s'en remettre au "jugement à la Salomon" qui leur sera éventuellement imposé par le commissaire du travail lequel devra trouver une solution vivable pour tout le monde avant que commencent les négociations pour le renouvellement des conventions collectives échues depuis le 30 septembre 1978 à M.S. et depuis le 31 octobre 1979 à la CTRSM.

Les brigadiers dans les autobus à Saint-Hubert

Deux mères de famille à l'origine d'un mouvement de pression

par Claude Beaubien

Malgré les 500 noms recueillis sur papier, la soirée d'organisation convoquée par les deux instigatrices d'un mouvement de pression pour les brigadiers à l'intérieur des autobus scolaire, n'a pas obtenue le succès escompté. Pas plus de 20 personnes se sont rendues au local du CLSC de Saint-Hubert vendredi dernier alors que l'on voulait réunir le plus de parents possible afin d'envisager des moyens d'action.

Cette initiative, qui est l'oeuvre de deux mères de famille de Saint-Hubert, survient quelques semaines après l'accident qui devait couté la vie à la jeune Simard alors qu'elle descendait de l'autobus.

Les quelques parents venus discuter du problème ce soir là ont quand même pu élaborer un plan d'action assez concrêt. Le comité a décidé de s'adresser en premier lieu au service de police de la municipalité afin d'obtenir les statistiques d'accidents impliquant les autobus scolaires et les enfants. Une fois ces chiffres compilés, un rapport sera présenté au comité de parents de la Commission Scolaire Taillon qui pourra, selon les orientations, élaborer un questionnaire destiné aux parents et qui permettra d'évaluer l'opinion publique à ce sujet. Les résultats de l'enquête seront par la suite acheminés vers les différentes autorités impliquées, soit la Commission scolaire régionale de Chambly, le ministère des transports et le député du comté.

Une personne présente dans la salle a fait remarquer qu'il s'agit là d'une affaire de "cennes". "Pour assurer la présence d'un brigadier à l'intérieur des autobus, il faut payer des salaires et ça coute cher. Si les parents sont prêts à payer, il ne devrait pas y avoir de problèmes".

Le maire de Saint-Hubert, qui assistait à la rencontre, a précisé que pour lui tout le monde était d'accord sur le fond de la question. "Il faut travailler à sensibiliser le plus de monde possible et parvenir à intéresser les autorités influentes en cette matière" devait poursuivre M. Racicot.



Huguette Chabot (à gauche) et Aline Fabre (à droite) sont les deux instigatrices d'un mouvement de pression visant à assurer la présence de brigadiers à l'intérieur des autobus scolaire. Le maire de Saint-Hubert (au centre) Bernard Racicot assistait à la rencontre. (photo Claude Beaubien).

...

Le taux d'intérêt sur les nouvelles Obligations d'épargne du Canada a été haussé à 12 pour cent pour la première année et demeure à 10.50 pour cent pour les six années subséquentes. Toute personne qui a déjà acheté ou qui achètera les obligations de cette année bénéficiera du rendement accru même si les certificats d'obligation indiquent le taux original.

...

La deuxième aréna à Saint-Hubert

Accord de principe de la CSRC pour la cession d'un terrain

par Claude Beaubien

Le conseiller du quartier 7 à Saint-Hubert Raymond Lampron, a réagi de façon optimiste devant l'accord de principe donné par la Commission scolaire régionale de Chambly au sujet d'un protocole d'entente pour la construction d'une aréna dans le secteur Laflèche.

M. Lampron, un des principaux impliqués dans le dossier du 2ème aréna, croit en effet qu'une entente sera possible entre la Commission scolaire et la ville pour ce qui est de l'acquisition par cette dernière d'une partie de terrain situé à l'arrière de la Polyvalente Mgr-A-M Parent.

Les recommandations incluses à l'intérieur du protocole indiquent que l'accord de principe a été donné à condition que le terrain cédé serve à la construction d'une aréna. De plus, la cession de la partie de terrain devra précéder l'établissement d'un protocole d'entente entre la ville de Saint-Hubert et la CSRC pour l'échange de l'aréna et de la polyvalente, en conformité avec les principes mis de l'avant dans la politique de concertation municipale et scolaire.

On note que la ville de Saint-Hubert a nettement l'intention de laisser le terrain à l'entreprise privée, par bail emphytéotique, pour que celle-ci y construise et exploite l'aréna à partir des clauses et des conditions de la municipalité.

Le terrain ainsi cédé par la Commission scolaire devra servir uniquement à des fins communautaires et la ville s'engagera à construire et à compléter l'aréna à l'intérieur d'un délai d'au plus 3 ans après la signature de l'acte légal.

La CS exigera en plus, de jouir de l'utilisation gratuite de l'aréna pendant un nombre d'heures suffisant, pouvant répondre à ses besoins pédagogiques.

Les membres du conseil municipal prendront connaissance sous peu du dossier et tenteront d'en venir à une entente avec la Commission scolaire.

Wine, cheese, dance at Gardenville United Church

St-Andrew's Day will be celebrated with a Wine, Chese, and Dance Party, 8 pm to midnight, Friday, November 23, at Gardenville United Church, 250 Gardenville avenue, just east of Place Longueuil, and all members and friends of the church are welcome.

Norman V. Allen, public Relations-Outreach, 677-6176.



Chaîne de son coordonnée à un prix choc de $398.00 seulement.
Recepteur stéréo TMC 7540 Toshiba de 15 watts RMS. Indicateurs d'accord doubles plus commande de réglage FM silencieux... et plus encore. Haut-parleurs CS 709 à 2 niveaux, suspension à air de grand rendement avec puissance de sortie de 35 watts.

Pour $99 et plus vous obtenez en option le TMC 7560 avec dispositif d'enregistrement et de lecture sur cassettes incorporé
Le tourne-disque SRA 272 coordonné à la chaîne TMC 7540 ou 7560 avec entraînement à courroie et cartouche magnétique. À $175, le système, c'est un prix d'aubaine

pour $99 seulement
En option, dispositif de lecture sur cassettes incorporé.

Des économies qui résonnent bien.

Centre Electronique
Boucher
1604 Ste-Helene Longueuil 677-9977

HEURES D'AFFAIRES
9H. À 6H.
JEU. VEN. 9H. À 9H.
SAM. OUVERT MAINTENANT
FINANCEMENT SUR PLACE
CHARGES
SPEC

Évitez les vilains tours. Tournez en kilomètres!

Les pancartes routières à travers le Canada sont en voie de conversion au système métrique. Les limites de vitesse sont indiquées en kilomètres par heure, et non en milles par heure. Souvenez-vous en et conduisez prudemment, surtout dans les courbes raides et les rampes de sortie. Tournez en kilomètres – évitez les vilains tours!

Les vitesses maximales en vigueur sont établies selon les règlements régionaux.

Maîtrisez le mètre

NOUVEAU SALON DE COIFFURE POUR HOMMES
Notre expérience, nous a permis de nous faire plusieurs amis.

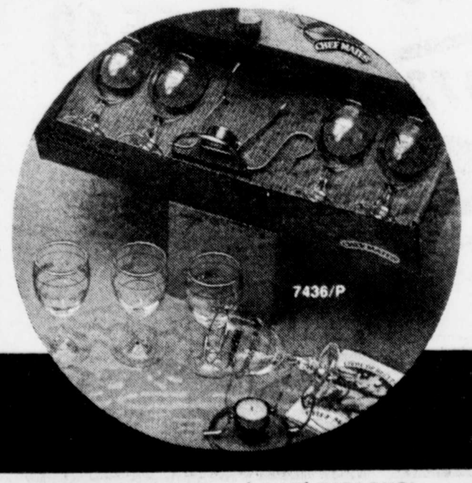

GILLES

SPÉCIAL D'OUVERTURE PERMANENTE $25.00


JOHANNE

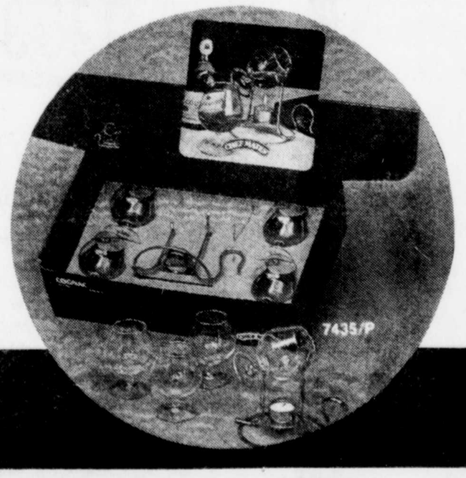
SALON C.L. Inc.
PERMANENTE - COUPE DE CHEVEUX
2096 rue - St-Hélène, Longueuil
651-2316

CADEAUX POUR GOURMET



Ces magnifiques ensembles de verrerie sauront certainement vous plaire

Vous serez agréablement surpris par nos bas prix. Notre magasin contient mille et une chose Que ce soit pour la famille la maison ou l'auto Venez faire un p'tit tour chez nous.



13.99

7436/P ENSEMBLE À CAFÉ ESPAGNOL
Comprend:
4 - Verres à Café Espagnol à rebord doré
1 - Réchaud avec chandelle
1 - Livre de recettes

ANTIGEL pour auto
4 LITRES Notre prix $5.43
Quantitée limitée

7435/P ENSEMBLE À COGNAC
Comprend: 4 - Verres à Cognac
1 - Réchaud avec chandelle
1 - Livre de recettes

VENTE D'ENTREPÔT
552 RUE ST-JEAN LONGUEUIL

LUNDI AU VENDREDI
9 heures a.m.
à 5 heures p.m.

NOUVEAU
CENTRE DE KARATE ATE-WAZA

COURS DISPONIBLES POUR HOMMES, FEMMES, ENFANTS

COURS DE:
KARATE
KUNG-FU
AUTO-DEFENSE

Cours de soir tous les jours de la semaine
INSTRUCTEUR: Willie Demange
Diplôme ceinture noire 2e dan.
Affilié avec la Fédération Ate-Waza
C.F.C.N.A.W.G.V.



Inscription immédiate
460 ouest Curé-Poirier, Longueuil
Pour rendez-vous 463-2470
Lundi au vendredi



un noël qui fait chaud au coeur

JEU. VEN. ET SAM. LES 22,23,24 NOVEMBRE

LE PÈRE NOËL ARRIVE

le 24 novembre à 10 a.m. accompagné de majorettes et de bouffons

GAGNEZ

de $10 à $50 en certificats-cadeaux

Des hôtesses distribueront sur la promenade des billets numérotés qui feront de vous des heureux gagnants. (20 gagnants par jour)

TIRAGES les jeudis et vendredis 29, 30 novembre 6,7,13 et 14 décembre entre 19 hres 30 et 21 heures.

Pour faire ces tirages, nous auront avec nous, mesdames, tenez-vous bien! **Jean Faber... Pascal Normand... et Yves Sauvé!!!**

Les samedis 1er, 8 et 15 décembre ne manquez pas notre festival des vedettes avec la jolie **Claude Valade** le fameux **Capitaine Cosmos** et l'unique **Bobino** qui vous rencontreront, chanteront et causeront avec vous à 11 hres 30 et 14 hres.

CENTRE COMMERCIAL

JACQUES CARTIER

SITUÉ ANGLE CHEMIN CHAMBLY ET BOUL. STE-FOY, LONGUEUIL